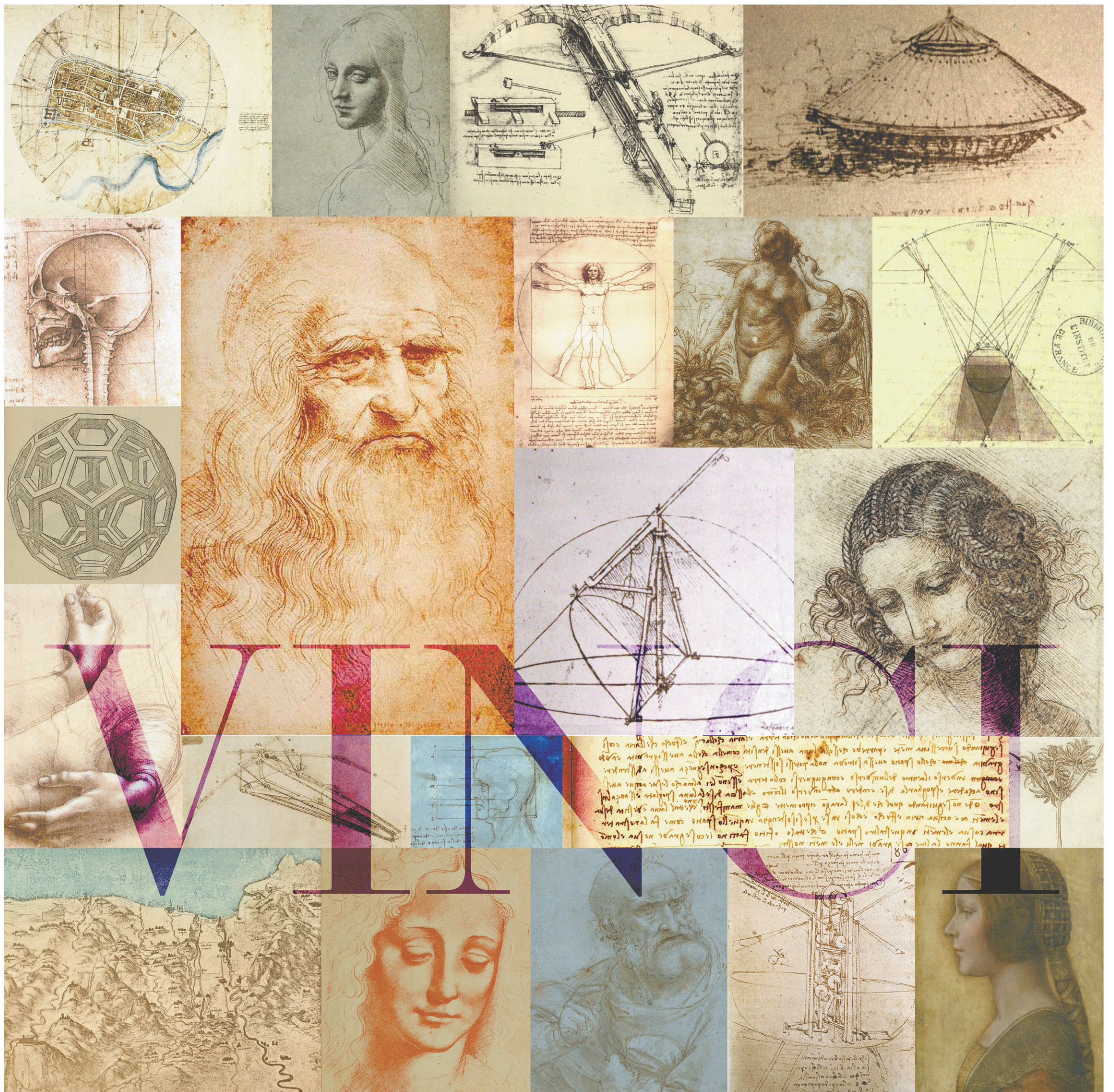


PERSPECTIVES



L'homme aux mille savoirs

Plus qu'un peintre magistral, Léonard de Vinci aura d'abord été un curieux insatiable

L'histoire a nimbé sa vie et ses œuvres de mystères et d'énigmes. Le Florentin était d'abord un assoiffé de savoirs, un émule de l'empirisme avant l'heure, un œil qui voyait plus grand que nature.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Souvent campé en druide à la longue barbe blanche, Léonard de Vinci avait probablement peu de l'image du docte sage qu'on trace toujours de lui. Se cachait aussi derrière ce personnage polymorphe un travailleur infatigable, mais aussi un marginal, distrait, homosexuel, dont le talent, la verve et la beauté lui ont valu toute sa vie les regards et l'admiration des puissants.

En fait, chaque époque a façonné l'image de Vinci en fonction de l'humeur du moment. Les historiens de l'art ont applaudi l'artiste, les humanistes, son savoir universel, les scientifiques, ses engins et croquis avant-gardistes. Sa *Joconde* énigmatique, son écriture en miroir, ses carnets recelant des ébauches savantes auront achevé d'alimenter la machine à mythes et mystères que fut de Vinci.

Plus que ses peintures, ce sont les 7200 pages de notes et croquis tirés de ses carnets qui révèlent le plus fidèle portrait d'un artiste à l'esprit follement libre, agnostique, piqué d'une curiosité sans bornes. Un genre de « geek » hors norme, doublé d'un sens des relations publiques, capable de briller sur toutes les scènes, estime Walter Isaacson, qui vient de publier sa biographie. Pour lui, le génie de Vinci aura été de gommer les frontières entre la peinture et la science, pour mettre l'ensemble de ses recherches et connaissances au seul service de son art. « Être un polymathe en a fait un être fascinant. Il voulait savoir tout ce qui peut être connu et sur tous les sujets, sans qu'il y ait de frontières entre l'art et science. C'était sa façon d'explorer la beauté du monde. »

Ce directeur de la rédaction et chroniqueur du *Time Magazine* le décrit « comme d'autres grands personnages historiques, notamment Benjamin Franklin, qui était à la fois inventeur,

politicien et musicien. Ou même Steve Jobs, informaticien, lui aussi un grand créatif, curieux de tout ». En excellant dans diverses disciplines, ces personnages se sont distingués par leur créativité. « Leur polyvalence leur a permis de voir le monde autrement », explique celui qui a aussi signé la biographie du père d'Apple, de Benjamin Franklin et d'Albert Einstein.

Drôle d'oiseau

D'emblée, Vinci se révèle un oiseau rare pour son époque, ajoute Isaacson. Drapé d'une cape rose, quasi autodidacte, gai, gaucher et végétarien, il détonne dans un siècle encore dominé par l'Église. Fils illégitime, il échappe à l'ennuyeuse carrière de notaire de son père, pour son propre bonheur et celui de l'humanité. Son talent en dessin le propulse, à 14 ans, dans l'atelier d'Andrea Verrochio, artiste en vue à Florence. La ville est alors le vivier culturel de la Renaissance. Avec son talent, sa carrure, son port altier, sa crinière bouclée et sa compagnie agréable, il s'attire rapidement les largesses de la cour et de riches mécènes.

VOIR PAGE B 2 : PORTRAIT

Chaque époque a façonné l'image de Vinci en fonction de l'humeur du moment. Les historiens de l'art ont applaudi l'artiste, les humanistes, son savoir universel, les scientifiques, ses engins et croquis avant-gardistes.

LACAVA DESIGN

Un regard variable au fil des siècles

Chaque époque a exacerbé une des multiples facettes de Léonard selon ses préoccupations

JEAN-FRANÇOIS NADEAU
LE DEVOIR

Quel est son secret ? Après tout, il paraît impossible de parler de lui comme s'il pouvait être autre chose que l'incarnation du génie absolu. Tant et si bien que le mot *génie* semble presque avoir été inventé pour Léonard de Vinci. En tout cas, au 500^e anniversaire de sa mort, les hyperboles à son sujet s'additionnent. Au point où on oublie que la postérité d'un homme se construit beaucoup sur sa tombe. L'idée qu'on se fait de Léonard de Vinci s'est en partie construite par une épaisseur historique qu'on lui a ajoutée au fil des époques.

Dès le XVI^e siècle, Giorgio Vasari, son premier biographe, présente Vinci comme un « divin artiste ». Mais de là à l'imaginer taillé comme un roc de la pensée et de la science, comme on le fait volontiers aujourd'hui, il y a une marge. Cette image se construit surtout au XIX^e siècle, à l'heure où on redécouvre et publie ses croquis, égarés, éparpillés aux quatre coins de l'Europe. Le très grand génie, visionnaire, le plus grand artiste de tous les temps, le modèle absolu du penseur universel, embrassant à la fois les arts, les sciences, les lettres, est né en bonne partie de ce temps-là. « Dans la célébration de cette figure qu'est de Vinci, il y a forcément toujours des préoccupations de notre époque qui s'imposent », explique Benjamin Deruelle, professeur d'histoire à l'UQAM. « À la fin du XVIII^e siècle, ses carnets, pris en Italie par les armées de la Révolution, commencent à être réunis pour être diffusés. »

Il y a quelque chose de rassurant à considérer qu'un seul être peut être à l'origine de tant de savoirs, incarnant une sorte de dieu de la pensée. La bicyclette, le char d'assaut, le sous-marin, l'hélicoptère, le téléphone, l'anatomie, des machines en tout genre — à forer, à percer, à filer — et bien d'autres choses

encore, confèrent à Léonard une aura qui n'a cessé de croître.

L'homme du progrès

« Au XIX^e siècle, Léonard de Vinci suscite une nouvelle fascination. L'ingénierie se développe. On construit avec le métal. Les mathématiques sont à l'honneur. Le Léonard du savoir hydraulique intéresse parce qu'on compte sur des machines à vapeur. L'engouement pour la technique est à son sommet. Voilà un terreau fertile pour sa redécouverte, ajoute Deruelle. Et cela continue de nous fasciner. » Son nom n'échappe pas au passionné de la promotion de la science qu'est Jules Verne, lequel fait de Léonard de Vinci l'objet d'une comédie.

En ce début du XXI^e siècle, alors que les entreprises imposent une vision du monde postnationale, Vinci trouve encore à séduire, cette fois sous les traits d'un homme universel. « Au XXI^e siècle, on valorise plutôt le Léonard d'un savoir universel, parce qu'on a des entreprises de pointe qui se veulent transnationales », relance Benjamin Deruelle. « Son célèbre *Homme de Vitruve*, reproduit sous forme de publicité, sert à faire la promotion, en Europe, d'une grande entreprise de placement de main-d'œuvre : ce n'est pas anodin », indique l'historien. Vinci se décline de longue date au sein de l'univers marchand. Son nom sert de marque à des produits pour cheveux aussi bien qu'à des pizzas. Ses œuvres servent de ressort au commerce, de la barre de chocolat bon marché présentée comme un « mystère » jusqu'au *best-seller* de Dan Brown, qui articule autour de sa figure du génie les ressorts de son *Da Vinci Code*. Même Hollywood promet une adaptation de la vie de Léonard, avec dans le rôle-titre Leonardo DiCaprio, dont on dit qu'il doit son nom au maître de la Renaissance.

Une série pour les enfants de 1978, *Il était une fois... l'Homme*, sans cesse rediffusée, incarne Vinci dans la figure

principale en sage omniscient à barbe blanche, capable de tout faire connaître des savoirs du monde. « C'est cette vision de Léonard de Vinci qui incarne le savoir total, au nom de l'humanisme, de la science » que nous lui prêtons désormais, explique l'historien Benjamin Deruelle.

Psychanalyse

Vinci frappe si fort l'imaginaire, à compter du XX^e siècle, qu'il devient objet de psychanalyse. Sa vie fascine Sigmund Freud. Dans un de ses livres, *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, le père de la psychanalyse s'efforce d'explorer l'inconscient de Léonard. Il met en relation le côté pulsionnel et la créativité de l'artiste, en même temps que les empêchements de l'expression de celle-ci, tant du point de vue de l'inachèvement de ses œuvres que de sa vie amoureuse. Il ne déplaît pas à Freud de se mesurer ainsi à un être reconnu universellement. Car pour plusieurs, Vinci devient un point de référence utile, pas tellement pour se comparer que pour conforter le sentiment d'être sur la voie d'un progrès dont il est devenu le symbole. Jean Cocteau mesure de la sorte Pablo Picasso à Vinci. Et la publicité, plus près de nous, n'hésitera pas aussi à associer Steve Jobs, cofondateur d'Apple, au créateur de *La Joconde*.

L'art de la guerre

La guerre semble difficilement conciliable avec la bonté qu'on prête à cette figure de l'archétype du savoir universel. Pourtant, Vinci s'est parfois présenté en grand homme de guerre, mais cette dimension du personnage a été presque totalement occultée pour laisser toute la place à la vision humaniste que nous en avons. « On a voilé cet aspect. Ce n'est pas anodin », croit Deruelle.

L'historien Pascal Briotto a publié un livre consacré à Vinci en tant qu'homme de guerre. Vers 1480, c'est comme ingénieur militaire qu'il cherche d'abord à se faire engager par le duc de Milan. Il étudie les armes, leur usage, la stratégie. Cela est présent partout dans son œuvre. Un de ses dessins illustre une charge de cavalerie. C'est une caracole menée à l'arbalète, une charge de feu mobile qui, une fois qu'elle a dépassé l'ennemi, fait demi-tour et revient sur lui. À l'époque, ce concept est tout à fait nouveau. « On a du mal aujourd'hui à s'imaginer qu'une figure d'humaniste telle qu'on l'a construite puisse être associée à la guerre : alors on n'en parle pas », regrette Benjamin Deruelle.

Il y a quelque chose de rassurant à considérer qu'un seul être peut être à l'origine de tant de savoirs, incarnant une sorte de dieu de la pensée



1452

Naissance à Vinci, en Toscane, de Léonard de Vinci

1453

Publication de la 1^{re} bible par Gutenberg



1472

Prise de pouvoir des Médicis

1476

Première commande personnelle, *La Madone à L'oeillet*

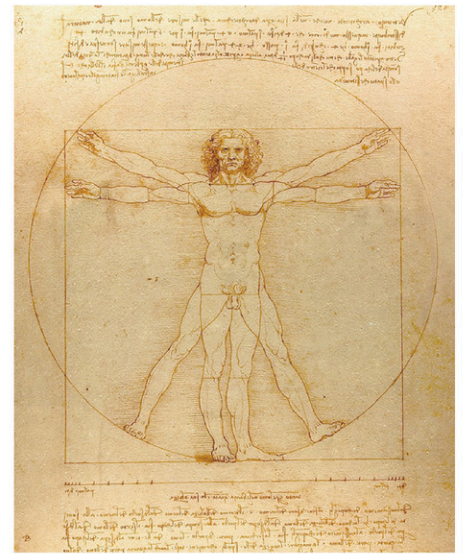


1476

À 24 ans, Léonard passe deux mois en prison, accusé de sodomie.

1482

Départ pour Milan, Vinci entre au service du duc Ludovic Sforza.

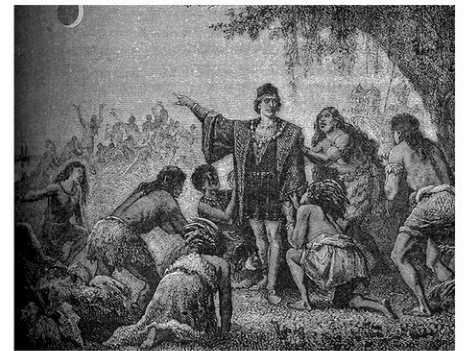


1490

Vinci dessine le célèbre *Homme de Vitruve*, à la recherche des mesures universelles de l'être humain.

1492

Premier voyage de Christophe Colomb en Amérique



Curiosité et imagination exponentielles

PORTRAIT

SUITE DE LA PAGE B 1

Chez Verrochio, le surdoué dépasse rapidement le maître. Mais l'autodidacte se sent « illettré » et dévore les traités traduits en florentin, s'instruit sur tout, rencontre mathématiciens et experts pour peaufiner ses savoirs. Pour faire jaillir la lumière de ses tableaux, il déchiffre les lois de l'optique. Pour peindre plus « vrai », il devient un technicien implacable. Pour mieux rendre le mouvement des fluides et de l'air, il étudie les courants, au point de devenir un expert en hydrodynamique et de comprendre, deux siècles avant Newton, le rôle de la pression de l'air sur le vol des oiseaux. « Détaché de l'influence des théoriciens, il remettait en question des connaissances établies et des dogmes. L'observation et l'expérimentation étaient son mode d'apprentissage, une approche exceptionnelle pour l'époque », affirme Benjamin Deruelle, professeur en histoire de l'art à l'UQAM et spécialiste de la

Renaissance. Il devient ainsi pionnier de l'approche empirique, 100 ans avant Galilée, Bacon et Locke.

Savoirs pratiques

Pour accoucher du sourire énigmatique de *La Joconde* ou d'une grimace, il remplit des carnets entiers de croquis sur l'anatomie humaine, dissèque des cadavres, scie des crânes, histoire d'en explorer les moindres interstices. Aussi habile au pinceau qu'au scalpel, il moule à la cire des cerveaux pour en dévoiler les cavités intérieures. Il veut savoir quels nerfs activent le bâillement, l'éternuement, le rire, l'étonnement du sourcil. Ses croquis encyclopédiques sur l'humain et la nature traduisent sa quête incessante pour saisir les lois universelles qui régissent l'homme et l'univers.

« Ses planches anatomiques sont si précises que, si elles avaient été publiées, les connaissances sur le corps humain auraient été devancées d'un siècle », affirme Isaacson. En moulant un cœur en verre, Vinci déchiffre le rôle des valves cardiaques et le mouvement des flux sanguins. Il relie l'arté-

Le code culturel da Vinci

Du Louvre aux Tortues Ninja, l'exceptionnelle postérité d'un créateur d'exception

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

En googlant le nom « Mona Lisa », on arrive à 240 millions de résultats. *Che figata!* comme on dit à Florence. Leonardo da Vinci donne à peine moins (228 millions), quatre fois plus que son rival Michelangelo.

L'œuvre classique fait encore pop, plus de 500 ans après son apparition. *La Joconde* est la Lady Gaga (307 millions de hits) ou une Kardashian (296 millions) du Cinquecento. Elle appartient à une classe à part avec quelques autres merveilles, dont le *David* de Michel-Ange, *La jeune fille à la perle* de Vermeer, *Les nymphéas* de Monet ou *La nuit étoilée* de Van Gogh.

Des variations de toutes sortes existent maintenant, dont l'irrévérencieux *L.H.O.O.Q.* de Marcel Duchamp, ready-made dadaïste iconoclaste, pied-de-nez aux legs artistiques. Fernando Botero l'a peinte gonflée comme une outre et Fernand Léger, avec des clés. Andy Warhol l'a sérigraphiée et Salvador Dalí en a fait *Autoportrait Mona Lisa*. Leonardo l'a lui-même dessiné nue (*Mona Vanna*).

La mégavedette a été déclinée sous mille et une formes, des serviettes de table aux t-shirts. Des vedettes de la pop, comme Beyoncé et Jay Z, ont tenu à poser devant ce tableau. Et *consacrazione finale*, une des quatre tortues Ninjas porte le prénom de son créateur.

« Tout le monde a entendu le nom de Léonard, c'est sûr », dit Eva Struhal, pro-

fesseuse d'histoire de l'art à l'Université Laval. « Même les grandes figures de l'art de la Renaissance comme Raphaël ne sont pas aussi connues. » Seulement, interroger la postérité et l'influence de cet artiste et de son art fait-il sens dans ce sens? De quoi Vinci est-il le nom? D'un artiste, d'un théoricien de l'art ou bien d'un ingénieur, d'un inventeur, d'un penseur, ou de toutes ces pratiques sublimement maîtrisées?

« On retient de lui les tableaux exposés au Louvre, mais [...] pour le comprendre, on a tendance à être fortement anachronique », commente Denis Ribouillault, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal. « Il faut essayer de le replacer dans son contexte. Ses activités d'artiste, d'ingénieur, de scientifique ou d'inventeur n'étaient pas séparées. »

Les deux historiens de l'art ajoutent que Léonard s'intéressait à la nature de manière générale, notamment par la peinture et le dessin, conçus comme des activités de connaissance du monde. « Il était à la recherche des causes de phénomènes observables, ajoute M. Ribouillault. [...] Cette curiosité s'exprimait de plusieurs manières. Dans l'art, le dessin lui servait à observer et à comprendre les phénomènes de la nature. » « Pour [lui], la peinture est une recreation du monde naturel, précise M^{me} Struhal. Cette proposition aura beaucoup d'influence et marque la naissance du dieu peintre, de l'artiste quasi divin. »

De Vinci devient célèbre rapidement, de son vivant. « Son génie inventif a

Star de l'art

Mona Lisa, c'est de Vinci, et vice versa. Léonard conserve farouchement à ses côtés le portrait de la jeune Lisa Del Giocondo, réalisé en quelques années, jusqu'à sa mort, auprès de François 1^{er}. Après quoi, l'œuvre fera son entrée dans les collections royales. Louis XIV lui fait une place choyée et l'œuvre devient l'une des plus appréciées de Versailles. Transformé en musée après la Révolution, le Louvre accueille le chef-d'œuvre. En 1800, il atterrit dans la chambre de Napoléon. En 1911, un ouvrier dérobe la Mona Lisa. Picasso sera soupçonné du vol, avant que la toile ne soit retrouvée deux ans plus tard. En 1963, le tableau promené à Washington et à New York, attire deux millions de curieux. Il ne bougera plus du Louvre, depuis protégé par un verre blindé. Mona Lisa draine encore 20 000 touristes par jour, plus encore depuis le succès planétaire du *Da Vinci Code*. C'est l'œuvre d'art la plus visitée au monde. Très tôt une référence pour les artistes et les historiens de l'art, elle est admirée pour son cadrage moderne, ses effets d'optique, le sourire et le regard troublant de son sujet, mais aussi pour la technique du sfumato, qui crée une déclinaison douce de paysage énigmatique en perspective. Elle est copiée du vivant du peintre et une version antérieure (Mona Lisa d'Isleworth) est parfois attribuée à de Vinci lui-même.

fasciné son époque, il s'est fait apprécié des grands mécènes de son temps », explique M. Ribouillault.

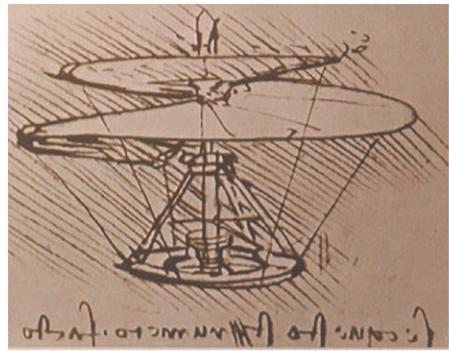
Il n'existe qu'une vingtaine de toiles authentifiées de Léonard, qui ne fonctionnait pas comme un artiste entrepreneur à la manière de certains de ses contemporains, dont Raphaël, qui déclinaient les copies d'atelier. Comme les rares de Vinci sont répartis aux qua-

tre coins du monde, avant les moyens techniques de reproduction, il était compliqué de s'y coller.

Sa notoriété gonfle au fil du demi-millénaire suivant. *Les vies* de Giorgio Vasari, ouvrage fondateur de l'histoire de l'art, établit le génie de Léonard de Vinci en 1550. La publication à Paris en 1651 de son *Traité sur la peinture*, recueil de collages de ses manuscrits éparpillés, le hisse en théoricien de l'art. « Le traité contribue à établir sa fortune au XVII^e siècle, dit la professeure Struhal. Léonard est essentiel pour l'art et la science parce qu'il revalorise l'observation. Artistes et scientifiques vont comprendre l'importance de regarder la nature plutôt que dans les livres pour comprendre le monde. »

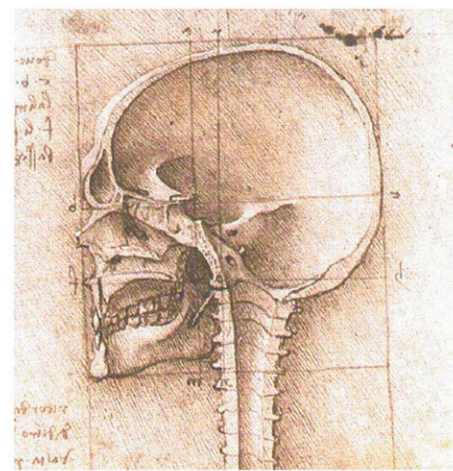
Une postérité

À la longue, de Vinci devient un mythe, l'incarnation de l'humain complet, surdoué en art comme en sciences, capable des plus grandes prouesses techniques. « On ne peut plus imaginer un intellectuel de cette trempe dans notre situation de disciplines compartimentées », croit M^{me} Struhal. L'essor des musées, du tourisme culturel et la reproduction de ses œuvres vont propulser sa notoriété universelle. Même 500 ans après sa mort, son legs recèle encore de mystères. Des centaines et des centaines d'articles ont été écrits depuis le XIX^e siècle sur son œuvre de jeunesse *Paysage de la vallée de l'Arno*, cite en exemple le professeur Ribouillault. « Et on ne sait pas tout encore. D'où il l'a réalisé, si c'était en plein air, ou si son maître Verrochio l'a retouché. » Le même mystère plane sur *La Joconde*, recreation ouverte du monde par excellence. « Sa notoriété s'explique par son mystère, renchérit M. Ribouillault. Plus il y a des choses que l'on ne comprend pas d'une œuvre, plus elle peut être interrogée. »



1493

Premier essai de machine volante



1499

Ingénieur pour les Vénitiens, il crée un scaphandre à casque, qui ne sera jamais utilisé.



1507

De Vinci est engagé comme peintre et ingénieur du roi de France, Louis XII.



1516

Vinci part vivre au château du Clos Lucé à Amboise, sous la protection du roi François 1^{er}.

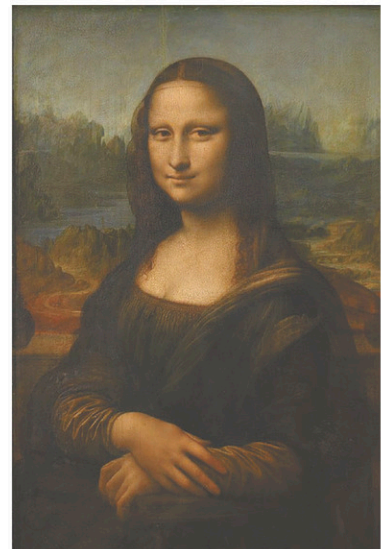
1495

Réalisation de *La Cène*, commandé par Ludovic Sforza



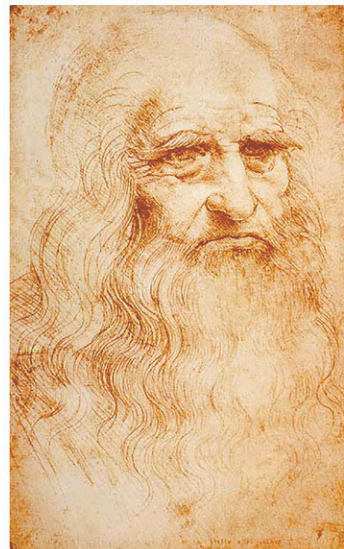
1503

Commande de *La Joconde*, portrait de l'épouse de Francisco Del Giocondo, fournisseur de soie des Médicis



1513

Autoportrait de Turin, par Vinci



1519

Le 2 mai, mort de Léonard, inhumé dans la chapelle du château d'Amboise



riosclérose au vieillissement et affirme que le fœtus est totalement dépendant de sa mère, et pas un « être à part entière » comme le prétend l'Église.

Inventeur avant l'heure

La gourmandise et la concurrence entre princes et ducs poussent alors les artistes italiens à se surpasser sans arrêt. C'est ainsi que Léonard, à la demande de mécènes, invente mille et un engins scéniques, dont ses premières machines « volantes », d'abord destinées aux prestations théâtrales. Il raffole de ces spectacles à la cour, où il se produit avec ses compagnons de vie, jouant d'instruments qu'il a lui-même conçus, comme l'orgue-violon ou la lyre à tête de cheval. L'imagination exponentielle de Vinci était toutefois inversement proportionnelle à sa capacité à concrétiser ses idées, comme artiste ou ingénieur. Constatant d'ailleurs par ses mille et une recherches, on estime qu'il n'a réalisé au cours de sa vie qu'une vingtaine de peintures, la plupart jamais livrées, plusieurs inachevées. « Il était si perfectionniste qu'il ne ter-

minait pas ses commandes. Il aimait concevoir plus que réaliser », explique Isaacson. Jusqu'à sa mort, il retouchera inlassablement *La Joconde* à la pointe du pinceau.

Incapable de vivre de sa peinture, Vinci doit chercher constamment l'appui de nouveaux mécènes. Le pouvoir bascule vite dans l'Italie d'alors et Vinci sait flatter le vent, devenant tour à tour le protégé des Médicis, des Sforza et de deux rois de France. C'est ainsi qu'il convainc le duc de Milan d'en faire son ingénieur militaire, alors qu'il n'a jamais touché une arme. Puisant dans des traités de guerre, il redessine char d'assaut, arbalète géante, ébauche de sous-marin. Mais hormis le dispositif du rouet qui servira à enflammer la poudre d'une arme, tous ces engins resteront à l'état de croquis.

Des dizaines de carnets noirs par Vinci, aucun ne sera publié de son vivant. L'étendue de ses travaux ne sera appréciée que lorsqu'ils seront retracés, au fil des siècles. Après avoir franchi les Alpes à dos de mules, emportant sa *Joconde* et deux autres chefs-d'œuvre, Léonard a fini ses jours à Am-

boise, en France, à 64 ans, protégé du roi François 1^{er}. « On n'a retrouvé que le tiers de ce qu'il a écrit », affirme Benjamin Deruelle. « Je crois que ses héritiers ont protégé les plus belles planches, alors que François 1^{er} a conservé ses rares peintures et quelques carnets », ajoute Isaacson.

L'historien Kenneth Clark décrit Léonard de Vinci comme l'homme le plus « implacablement curieux de l'histoire ». Sa capacité à s'émerveiller de tout, à faire jaillir la beauté et le savoir de l'essentiel comme de l'inutile a participé à son unicité. Reste-t-il d'autres œuvres du maître à découvrir? Deux codex ont été retrouvés à Madrid en 1965 et, en 2005, la redécouverte du *Salvator Mundi*, un portrait du Christ acquis pour 450 millions de dollars par le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, a médusé à nouveau le monde de l'art. Le cheik arabe, qui avait promis d'exposer l'œuvre au Louvre d'Abou Dabi, a depuis suspendu son projet. On ignore depuis où se trouve le Christ de Léonard de Vinci. Preuve que l'héritage du maître, à l'image du fameux sfumato de ses peintures, continue d'être drapé de flous et de zones d'ombre.

Sur l'évaluation

NORMAND BAILLARGEON



Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, a annoncé cette semaine qu'aux examens ministériels on n'arrondirait plus automatiquement à 60 % — ce qui est la note de passage — les notes de 58 % ou 59 %. La chose se faisait et, en 2017, 5312 élèves auraient bénéficié de cette pratique. Le précédent ministre, lui, la justifiait comme une acceptable correction statistique. Je pense que c'est ce dernier qui a raison.

Quoi qu'il en soit, le terrain de l'évaluation est particulièrement délicat en éducation.

Évaluer est d'abord, pour beaucoup d'enseignants, une part lourde et fastidieuse de leur tâche ; pour l'élève, l'enjeu tend à devenir progressivement de plus en plus grand tout au long de son parcours ; enfin, pour la collectivité dans son ensemble, et en particulier pour le système scolaire lui-même, les résultats de l'évaluation peuvent être hautement significatifs et ont de toute façon de nombreux et importants usages.

Pour toutes sortes de raisons dans lesquelles je ne peux entrer ici, il s'est de tout temps trouvé non seulement des critiques sévères de l'évaluation telle qu'elle est pratiquée, mais aussi des partisans de son abolition. De nombreux philosophes de l'éducation ont tendu à être en profond désaccord avec cette dernière proposition.

Leur argumentaire demande qu'on se rappelle ce que signifie enseigner.

Enseigner et évaluer

Si vous enseignez quelque chose à quelqu'un, alors, par définition, vous avez l'intention de lui faire apprendre ce quelque chose ; vous aurez donc, pour cela, pris des moyens dont il vous a semblé raisonnable de penser qu'ils permettront d'atteindre ce but ; et vous l'avez fait dans le respect des normes éthiques qui s'appliquent à cette activité. (Des lecteurs auront reconnu ici les trois critères de la célèbre définition de l'enseignement proposée par Israel Scheffler.)

Admettant ce qui précède, on voit immédiatement le lien conceptuel qui relie enseigner et évaluer. Si vous êtes sérieux, vous voudrez en effet savoir si vous avez réussi à faire apprendre et si les moyens que vous avez pris étaient bons. Et vous prendrez les mesures qui s'imposent si ce n'est pas le cas.

On le voit : l'évaluation évalue non seulement ceux à qui l'enseignement a été donné, mais aussi ceux qui l'ont dispensé et les moyens qui ont été préconisés. Et on comprend dès lors pourquoi il pourrait se faire qu'un système d'éducation soit, par diverses formes de tripatouillage des notes, tenté de masquer une certaine inefficacité des moyens préconisés pour faire apprendre.

Cela dit, de vastes et complexes ensembles de questions restent posées, dont traitent des spécialistes appelés docimologues. Il est crucial que la formation donnée aux enseignants leur fasse connaître et maîtriser tout ce qui se joue ici. Par exemple, sur quoi devrait porter l'évaluation ; quels moyens permettent d'évaluer correctement (la validité et la fidélité des instruments de mesure sont ici cruciales) ; et ainsi de suite.

Vaste programme pour la formation des maîtres.

Mais je voudrais rappeler ici un autre important sens du concept d'évaluation et dire un mot des pratiques qu'il commande.

Évaluation et enseignement réactif

On comprend en effet désormais mieux, notamment depuis les travaux de Dylan William et Paul Black, à quel point évaluer ne se limite pas à des tests ou à des examens que l'on passe ou fait passer et pour lesquels on attribue des notes. C'est aussi un processus plus vaste, qui est au cœur même de l'activité d'enseigner, qui lui est en fait consubstantiel.

L'enseignant, qui est en interaction avec ses élèves, cherche constamment par elle à distinguer ce qui va et ce qui ne va pas dans son enseignement, et cela lui permet de moduler, d'ajuster celui-ci et de faire des rétroactions (des *feedbacks*), selon ce qui pose problème.

De nombreux philosophes de l'éducation ont tendu à être en profond désaccord avec l'abolition de l'évaluation

Assigner une note est bien une forme de *feedback*, mais ce n'est pas la seule. Cette évaluation consubstantielle à l'enseignement est une manière, une occasion, pour l'élève et aussi pour l'enseignant, de s'améliorer. On a joliment comparé l'évaluation au sens usuel du terme (donner une note) et cette autre forme d'évaluation à la différence entre une autopsie et un examen médical.

William et Black avaient utilisé l'expression « évaluation formative » pour désigner ce qu'ils avaient en tête, mais le premier avouera que s'il avait su le désolant usage qu'il en serait souvent fait, il aurait plutôt nommé ce qu'ils préconisaient de l'enseignement réactif (*responsive teaching*).

Par lui, on ne se contente pas de dire ce qui ne va pas dans tel ou tel travail, que de toute façon l'élève ne pourra typiquement pas reprendre, mais on indique comment améliorer ce qui pose problème.

C'est tout un art.

Il demande de décider quand et à quelle fréquence donner ces rétroactions et quelles formes elles doivent prendre, tout cela dans le but de donner aux élèves le goût et les moyens de s'améliorer et la conviction qu'ils peuvent y arriver.

L'enseignant est au cœur de ces évaluations. Mais leur mise en œuvre, cette fois encore, demande qu'on l'ait soigneusement préparé à les pratiquer et que l'enseignement qu'il dispense soit suffisamment structuré pour qu'il ne se remette pas exclusivement à ses intuitions pour faire ces évaluations et correctement donner ces *feedbacks*.

Un autre vaste programme pour la formation des maîtres.



III INONDATIONS

Reconstruire ou relocaliser ?

GUILAUME LEPAGE
LE DEVOIR

Après les importantes inondations printanières de 2017, le scénario se répète cette année dans plusieurs régions de la province, où des riverains se retrouvent les pieds dans l'eau, avec une maison endommagée. Au lieu de reconstruire, pourquoi ne pas relocaliser ? suggère Québec. Une solution intéressante aux yeux des experts, mais qui s'inscrit dans un éventail de solutions possibles. Explications.

De passage à Pointe-Gatineau cette semaine pour constater l'ampleur de la montée des eaux, le premier ministre François Legault a indiqué que son gouvernement pourrait offrir aux sinistrés jusqu'à 200 000 \$ pour les inciter à déménager et à démolir leur résidence. « On ne veut pas gaspiller l'argent des contribuables et imposer aux gens de revivre ce genre de drame tous les deux ans », a-t-il déclaré lundi.

Dans la foulée, il n'a pas écarté l'idée d'une relocalisation complète de quar-

tiers fréquemment affectés par des inondations. Une suggestion, a dit le premier ministre, pour éviter de défigurer des secteurs où bon nombre de riverains décideraient de lever les voiles une fois leur chèque en main.

Nicolas Milot, conseiller en recherche pour la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), salue cette volonté affichée de M. Legault de ne pas répéter les erreurs du passé. Après les crues d'il y a deux ans — qui ont inondé 5300 résidences dans 278 municipalités —, « la décision de déménager ou de rester s'est prise à l'échelle de chaque propriétaire. Et des trous sont apparus dans des quartiers », résume-t-il. Pointe-Gatineau en est un bon exemple, où quelque 200 maisons ont été rasées depuis les épisodes de 2017, selon le maire de la ville, Maxime Pedneaud-Jobin. « Il faut s'organiser pour avoir un plan d'ensemble », juge M. Milot.

Le directeur recherche-formation-accompagnement pour l'organisation Vivre en ville, David Paradis, voit lui aussi d'un bon œil l'idée de retirer des citoyens de zones inondables. « Je pense

Il y a des questions qu'on doit se poser avant de déraciner les gens

MAXIME PEDNEAUD-JOBIN



III DÉONTOLOGIE

Délicat, faire le saut en politique

Le Code d'éthique des députés doit-il être assoupli ?

MYLÈNE CRÈTE
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

La sortie du ministre Pierre Fitzgibbon mercredi a soulevé des questions sur la difficulté de faire le passage entre le monde des affaires et la politique. Faut-il assouplir le code d'éthique des députés pour ne pas se priver des compétences que ces hommes et ces femmes peuvent apporter à l'État ?

Le premier ministre François Legault a évoqué la question la semaine dernière lorsqu'il s'est fait questionner par le libéral Sébastien Proulx sur l'apparence de conflit d'intérêts entourant la nomination de Guy LeBlanc, un ami personnel de M. Fitzgibbon, à la tête d'Investissement Québec. Le ministre détenait jusqu'à tout récemment des actions dans l'entreprise MOVE Protéine, qui appartient au fils de M. LeBlanc.

« Je pense que la commissaire à l'éthique est d'accord, il va falloir revoir la loi, parce que [...] quand un ministre détient des participations dans une entreprise privée, qui n'est pas cotée en Bourse, ce n'est pas évident en quelques jours de trouver un acheteur, a répondu M. Legault. Souvent, la personne est obligée de faire de gros sacrifices sur le prix parce ce n'est pas facile de trouver des acheteurs qui vont payer le prix du marché. »



Pierre Fitzgibbon, en septembre 2018
VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

« Donc, il va falloir se pencher sur ces règles, a-t-il ajouté. Combien de temps on donne aux nouveaux députés ministres pour vendre des placements privés ? Ça ne peut pas se faire instantanément. Puis, je sais que le chef de l'opposition officielle sait très bien de quoi je parle. »

Il faisait ainsi allusion au libéral Pierre Arcand, qui avait dû vendre ses parts dans la firme de panneaux publicitaires Métromédia après sa nomination comme ministre des Relations internationales en 2008. Comme il avait dû procéder rapidement, M. Arcand avait ainsi perdu plusieurs centaines de milliers de dollars, selon son attachée de presse.

D'autres cas de députés libéraux avaient fait les manchettes durant l'ère Charest, comme celui de David Whis-

sell. Alors ministre du Travail, l'élu avait fini par se retirer du Conseil des ministres en 2009 pour pouvoir conserver ses actifs dans ABC Rive-Nord, une entreprise familiale d'asphaltage qui recevait des contrats du gouvernement.

Un réflexe à adopter

Le leader parlementaire du Parti québécois de 2008 à 2015, Stéphane Bédard, qui avait participé aux 60 heures d'étude en commission parlementaire lors de l'élaboration du code d'éthique, se souvient de « l'amendement Whissel », de « l'amendement Couillard » sur le passage au privé des ministres et de « l'amendement Hamad » sur les conflits d'intérêts issus des actifs possédés par les conjoints des élus.

« Chaque article a été modifié. On l'a trituré, on en a questionné chacun des aspects, des mots, se rappelle-t-il. Est-ce qu'il est parfait ? Sûrement pas, mais on avait tellement de cas de figure devant nous qu'on était capables de prévoir beaucoup d'éléments, puis de permettre au commissaire ou aux membres de l'Assemblée de gérer les cas éthiques qui se présentaient. »

Sauf peut-être un cas comme celui de M. Fitzgibbon, qui à son entrée en poste détenait des parts non pas dans une, mais dans treize sociétés privées. Il s'est depuis départi de ses actifs dans deux de ces entreprises, soit XPND Capital (qui a investi dans Téo Taxi) et MOVE



À Rigaud, le chemin de la Pointe-au-Sable était submergé, lundi dernier.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

qu'on n'aura pas le choix de se poser la question, estime-t-il. Ce sont des milieux qui seront probablement toujours inondés, sauf si on met en place des mesures pour que ça n'arrive pas.»

Si la relocalisation est « inévitable » pour certains secteurs, observe l'urbaniste de formation, chaque coin du Québec qui s'est retrouvé sous les eaux commande une solution qui lui est propre. « Dans ce qui s'est construit au bord de l'eau, il y a des villes établies depuis longtemps, avec des pôles d'emploi, des commerces, des équipements publics », fait-il remarquer. Et de lancer ensuite un avertissement : « Si on relocalise ça ailleurs, c'est quoi la ville qu'on construit ? »

« Ce dont on a besoin pour commencer, c'est d'une cartographie plus précise » des zones inondables, affirme de son côté Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités. La relocalisation est à envisager pour les secteurs inondés à répétition, mais il croit que cette solution restera « marginale » pour la majorité des sinistrés de 2019.

Les effets

Pour l'architecte Gonzalo Lizarralde, le premier ministre Legault devrait surtout évaluer les impacts de sa proposition avant d'aller plus loin. « C'est un peu le risque en temps de crise : la population veut de l'action et les politiciens prennent le micro pour lancer de grands messages sans avoir une idée précise des besoins des populations touchées », indique le professeur à la

Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.

Sans rejeter complètement l'idée d'une relocalisation à grande échelle, il songe aux effets possibles, notamment sur le prix foncier. « En décidant qu'une zone n'est plus adaptée à la construction, on va limiter le bassin de terrains disponibles pour le développement immobilier. Les autres terrains de la municipalité vont ainsi devenir plus chers », prédit-il, ajoutant que ce sont les citoyens moins nantis — parmi lesquels se trouvent des locataires — qui en payeront le prix.

M. Lizarralde rappelle aussi qu'il ne faut pas oublier « la valeur historique des quartiers » et la « dimension d'attachement » des gens à leur coin de paradis.

Justement, dans la foulée du point de presse de M. Legault lundi, le maire de Gatineau a réservé un accueil plutôt mitigé à la suggestion de relocaliser Pointe-Gatineau. « Il y a des questions qu'on doit se poser avant de déraciner les gens », avait-il argué en entrevue au *Devoir*. L'élu évoquait plutôt la possibilité de protéger le secteur puisque des familles y vivent « depuis plusieurs générations ». « Peut-être que ça va nous coûter moins cher que de déménager tout le monde. »

Pour sa part, Nicolas Milot se questionne sur la gestion des droits acquis sur ce type de territoire fortement urbanisé. Sur celui couvert par la CMM, c'est « au moins » 75 % des zones inondables qui sont d'ores et déjà développées. La relocalisation des habitants concernés pourrait s'avérer très coûteuse :

entre 1,5 et 2 milliards, selon les calculs de l'organisme, qui regroupe plus de 80 municipalités. « C'est donc une solution qu'il va falloir penser un peu plus chirurgicalement plutôt que de l'appliquer mur à mur », ajoute M. Milot.

Construire autrement

La relocalisation est certes une idée qui mérite que Québec s'y attarde, disent les experts interrogés par *Le Devoir*, mais d'autres solutions existent afin de contenir l'impact des inondations. Selon Danielle Pilette, professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'UQAM, il est « assez clair que la reconstruction va être permise » dans les villes comme Montréal, Laval ou Gatineau.

L'enjeu est donc d'inclure dans les chantiers à venir certaines conditions pour laisser « de la place pour l'eau ». La revégétalisation des rives ou l'aménagement de bassins de rétention dans des parcs municipaux seraient un premier pas, dit-elle. D'autres pays ont déjà ouvert la voie : aux Pays-Bas et au Chili, pareilles mesures d'atténuation ont été implantées ou ont reçu le feu vert des autorités.

Les actions d'immunisation contre les crues spectaculaires des derniers jours sont également possibles à l'échelle des bâtiments, renchérit Nicolas Milot, de la CMM. « Juste le fait d'avoir un vide sanitaire plutôt qu'un sous-sol fini, on est déjà dans une mesure de résilience, donne-t-il comme exemple. On sait que l'eau va y pénétrer, mais il n'y a pas l'urgence de la faire sortir à tout prix. On va attendre que la crue passe, puis on va assécher et continuer à vivre. »

L'ingénieur de formation évoque également la construction de résidences sur pilotis, une option encore peu répandue au Québec. « On peut penser aussi aux matériaux. Ici, c'est le béton classique qui est surtout utilisé pour les fondations des maisons. Mais ce n'est pas le matériau optimal pour résister à des inondations très fréquentes. »

Or cette reconstruction « résiliente » a un coût, fait remarquer Danielle Pilette. Dans les petites municipalités, souvent, le « marché immobilier n'est pas suffisamment dynamique » pour rentabiliser un réaménagement adapté à la montée soudaine des eaux, juge le spécialiste en gestion municipale et métropolitaine.

Dans ces cas-là, « on ne voit pas comment ça pourrait être avantageux de préconiser autre chose que la relocalisation, si c'est possible », dit-elle.

75%

des zones inondables dans la Communauté métropolitaine de Montréal sont déjà développées, selon Nicolas Milot.

Combien de temps on donne aux nouveaux députés ministres pour vendre des placements privés ?

FRANÇOIS LEGAULT



Il croit que la Coalition avenir Québec aurait dû se poser cette question très tôt dans le processus de recrutement de M. Fitzgibbon et il s'étonne que les politiciens d'expérience au sein du parti n'y aient pas songé.

« Regardez le premier ministre lui-même, M. Legault, a donné comme exemple M. Allaire. Il y a longtemps qu'il est en politique et il a su que ce serait un problème, alors qu'est-ce qu'il a fait ? Tous ses avoirs, il les a mis en obligations du Québec. Alors là, il n'y a aucun problème. Tout son argent est dans un seul placement qui ne pose aucun problème. »

La Presse canadienne rapportait vendredi que les trois partis d'opposition ne souhaitent pas assouplir les règles du code d'éthique. Ce genre de modifications se fait généralement par convention avec l'accord de tous les partis.

La commissaire à l'éthique, Ariane Mignolet, ouvrira une enquête lundi pour déterminer si le ministre Fitzgibbon a respecté les règles. Elle n'a pas souhaité se prononcer sur d'éventuels changements à la loi, mais pourrait le faire dans son rapport quinquennal qu'elle soumettra d'ici janvier 2020.

L'ami américain

MICHEL DAVID



En 1985, Robert Bourassa avait lancé à Washington son livre intitulé *l'Énergie du Nord (Power from the North)*. Pour lui donner un peu d'écho chez nos voisins américains, il avait demandé à James Schlesinger, secrétaire à l'Énergie dans le gouvernement de Jimmy Carter — et ancien directeur de la CIA — d'en écrire la préface.

Une fois redevenu premier ministre, M. Bourassa lui avait également confié la présidence d'un comité composé de personnalités prestigieuses, dont la mission était de faire la promotion de l'hydroélectricité québécoise chez nos voisins américains.

Entre-temps, M. Schlesinger s'était joint à la firme Lehman Brothers, de triste mémoire, à laquelle la vente des obligations du Québec et d'Hydro-Québec assurait d'intéressants profits.

Si le premier ministre Legault décidait de publier un livre sur son propre projet de « Baie James du XXI^e siècle », le maire de New York, Bill de Blasio, serait certainement un candidat de choix pour la préface.

Le *Green New Deal* qu'il a proposé cette semaine semble presque trop beau pour être vrai. Ce serait non seulement une excellente affaire pour Hydro-Québec, qui ne sait plus quoi faire de ses surplus d'électricité, mais il apporte aussi une caution inespérée aux prétentions de M. Legault, qui entend faire du Québec « la batterie verte de l'est de l'Amérique du Nord ».

•••••

Au départ, on s'était moqué de ce qui ressemblait à un nouveau coup de marketing visant à faire parler de la CAQ, après le flop du projet Saint-Laurent. « C'est grand, c'est grand. Je veux que le Québec devienne le centre, l'opérateur, le producteur d'énergie le plus important dans le nord-est de l'Amérique du Nord », avait déclaré M. Legault au congrès de la CAQ, en novembre 2016, promettant de faire « exploser » les exportations d'électricité.

Il ne lui suffisait pas d'en vendre aux provinces voisines et aux États de la Nouvelle-Angleterre ; il voulait aussi former des partenariats financiers avec les acheteurs éventuels, qui pourraient être copropriétaires des futurs barrages. Il envisageait même une association avec Ottawa.

Dire que sa proposition n'a pas suscité un grand enthousiasme serait un euphémisme. Le premier ministre Couillard l'a jugée passiste. Selon lui, la grande époque de l'hydraulique était révolue. L'avenir appartenait au solaire et à l'éolien. Le président d'Hydro-Québec, Éric Martel, a également pris ses distances.

Au lendemain de son élection, M. Legault a été poliment éconduit par son homologue ontarien, Doug Ford, comme il l'avait été par sa prédécesseuse, Kathleen Wynne, qui l'avait même accusé d'avoir déformé ses propos à sa convenance. Il a seulement réussi à provoquer la colère de Bernard « Rambo » Gauthier quand il a proposé de compenser la perte d'emplois dans le secteur nucléaire en Ontario par l'embauche de travailleurs ontariens sur les chantiers des futurs barrages.

•••••

Après l'entente avec le Massachusetts, le contrat que le maire de New York entend conclure d'ici la fin de 2020 fait maintenant passer le premier ministre pour un visionnaire. Voilà qu'il évoque à nouveau la construction d'un barrage sur la rivière Petit-Mécatina, sur la Basse-Côte-Nord, de même qu'un partenariat avec Terre-Neuve à Gull Island, au Labrador, où la construction interprovinciale d'une centrale au fil de l'eau d'une puissance de 2000 mégawatts avait déjà été envisagée il y a une quinzaine d'années.

Même le projet éolien Apuiat, que M. Legault avait écarté l'automne dernier, pourrait maintenant être réactif, ce qui permettrait aux relations avec les Innus de prendre un nouveau départ. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, a assuré qu'il aurait priorité sur tout autre projet.

Sans vouloir être rabat-joie, il y a cependant loin de la coupe aux lèvres. Malgré ses amis américains, Robert Bourassa n'a jamais réalisé son rêve d'une Baie James 2. Qui va payer pour cette ligne de transport et le câble sous-marin qui doit traverser le lac Champlain ? L'enthousiasme du maire Blasio fait sans doute plaisir à voir, mais on n'a pas encore entendu le gouverneur de l'État de New York, Andrew Cuomo, qui aura un gros mot à dire.

Permettre à nos voisins d'accéder à des sources d'énergie non polluantes est sans doute une façon de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, que le premier ministre ne manquera certainement pas d'inclure dans les grandes orientations de son gouvernement en matière d'environnement qu'il présentera au conseil général de la CAQ, les 25 et 26 mai prochain.

Cela ne dispense cependant pas le Québec d'augmenter ses propres efforts. Pour le moment, le gouvernement semble plutôt vouloir aider les autres à en faire. Par exemple, en accueillant et en liquéfiant le gaz albertain qui permettra aux consommateurs européens d'abandonner le charbon. Apparemment, ce qui se passe avant que le gaz arrive ici ne nous concerne pas.

Sans vouloir être rabat-joie, il y a cependant loin de la coupe aux lèvres. [...] Qui va payer pour cette ligne de transport et le câble sous-marin qui doit traverser le lac Champlain ?

3 décembre 2010

Le projet de loi 48 instaurant un code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale est adopté à l'unanimité. Jacques Saint-Laurent est le premier titulaire du poste, qu'il conserve jusqu'en 2017.

5 décembre 2014

Pierre Karl Péladeau est exonéré pour avoir interpellé le p.-d.g. d'Investissement Québec et le ministre Jacques Daoust dans une transaction impliquant Québecor. Le député péquiste et magnat de la presse a commis des erreurs de « bonne foi », a estimé Jacques Saint-Laurent.

9 juin 2016

Le député libéral Sam Hamad est blanchi dans un rapport du commissaire à l'éthique, qui reconnaît cependant que l'ex-ministre a été « plus qu'imprudent » dans la majoration d'une subvention versée à l'entreprise Premier Tech.

1^{er} décembre 2017

Pour la première fois de son histoire, le commissaire recommande une sanction à l'endroit d'un député, l'ancien caquiste Claude Surprenant, qui a autorisé la rémunération du travail partisan des employés de son bureau de circonscription à partir de fonds publics.

5 juin 2018

L'ex-ministre libéral Pierre Paradis est blâmé pour avoir perçu une allocation de frais de logement au profit de sa fille. La commissaire Mignolet recommande une pénalité de 24 500 \$. Son rapport est toutefois rejeté par le gouvernement libéral.

La gestion des conflits: le vrai test d'un leader

CATHERINE MARTELLINI

Collaboration spéciale

C'est dans l'adversité que l'on connaît ses amis. Un proverbe qui pourrait facilement s'appliquer au monde du travail, où les situations de conflit révèlent au grand jour les compétences (ou les lacunes) en leadership des gestionnaires.

Mauvaise gestion des émotions entre collègues, promotions jugées non méritées par d'autres membres de l'équipe, visions irréconciliables entre deux gestionnaires, promesses non tenues... ce ne sont pas les conflits qui manquent en entreprise.

Et c'est particulièrement lorsque ça va mal que les attentes des employés envers leur gestionnaire sont élevées, note Mylène Pellerin, coach, facilitatrice et formatrice en entreprise. Or, ces attentes ne sont pas toujours satisfaites: 50% des individus quittent leur emploi pour s'éloigner de leur gestionnaire, montrait une étude de 2015 de la firme de recherche américaine Gallup.

Parmi les principales erreurs que M^{me} Pellerin observe, l'évitement, c'est-à-dire ne pas affronter le problème, soit en n'en parlant pas, en ne le voyant pas ou en ne le prenant pas en main, est l'un des comportements les plus néfastes. Il compterait pour 25% des absences pour cause de maladie, selon une recherche réalisée par CPP Global en 2008.

«C'est le cas, par exemple, d'un président qui s'absente plus souvent en raison d'un conflit entre deux vice-présidents, ou encore d'un gestionnaire qui ne convoque pas les employés qui ne s'entendent pas pour en discuter en se disant qu'ils le géreront entre eux comme des adultes, illustre-t-elle. Ce sont tous des comportements que les employés remarquent et jugent sévèrement, en plus de remettre en question les compétences du gestionnaire.»



Dans un monde idéal, chacun se responsabiliserait pour régler un conflit.

ISTOCK

D'autres, encore, sont informés de la situation et mettent en place des solutions, mais sans les communiquer, donnant ainsi l'impression de ne rien faire.

«Une autre erreur fréquente consiste à ne pas admettre qu'on ne sait pas comment s'y prendre pour régler un problème, mentionne Mylène Pellerin. On ne veut pas montrer de faiblesses pour préserver son ego, alors que c'est pourtant hautement apprécié chez les autres.»

En admettant son impuissance, un dirigeant pourra ensuite trouver les ressources pour pallier ses manques: un geste qui résonnera auprès des employés, qui sentiront que la situation progresse. D'ailleurs, mieux vaut connaître ses limites lorsqu'on dirige. «On ne se laissera alors pas déstabiliser si on se les fait souligner, et cela mon-

trera à la fois de la transparence et de l'accessibilité.»

Des simples désagréments aux départs en bloc

Au fil des années, Mylène Pellerin a établi une échelle de gradation des conflits, allant de la simple tension qui génère quelques altercations et froids entre collègues, pour culminer vers la crise où les gens décident carrément de démissionner, ou encore se font montrer la porte.

«La première étape est très importante pour éviter que ça dégénère, souligne-t-elle. Elle repose sur la détermination de la tension pour ensuite discuter avec la personne concernée et adapter son comportement problématique.»

C'est lorsque les employés commencent à cesser de collaborer entre eux que l'on se dirige tout droit vers la

véritable crise si on ne prend aucune mesure pour stopper l'hémorragie.

«En cas de crise où une personne menace de partir, les employeurs sont souvent indécis quant à la façon de gérer une telle situation, soutient-elle. Ils se demandent si ça vaut la peine de payer une ressource à l'externe pour régler le problème ou s'ils ne devraient pas mieux la congédier pour en embaucher une nouvelle.»

Or, le recrutement vient aussi avec son lot de «dépenses», de l'affichage de postes à la formation. De plus, cela peut prendre jusqu'à six mois avant de trouver la bonne personne et que celle-ci soit fonctionnelle, ajoute-t-elle.

«Les gestionnaires devraient plutôt se demander s'ils souhaitent vraiment aller au fond des choses», mentionne celle à qui on

fait souvent appel à la deuxième et à la troisième étape d'un conflit.

«Et dans la grande majorité des cas, la réponse est oui.»

De plus, les conflits croissent avec le nombre d'employés, affirme-t-elle. Un sondage Dare de 2013 révélait qu'il existe 41% de probabilités de conflits dans une entreprise de 50 employés et plus. «Les entreprises en croissance oublient souvent de se pencher sur cette réalité, puisque toute leur attention est dirigée vers la stratégie de développement et d'embauche, explique-t-elle. Mais de ne pas le prévoir, ça coûte parfois aussi cher que de perdre une occasion d'affaires.»

Ainsi, une heure passée à gérer un conflit retarde en moyenne de trois heures l'avancement d'un projet, estime le centre américain de recherche en construction et en formation CPWR.

Le leadership, qu'une affaire de gestionnaires?

Si le leadership fait partie du rôle des dirigeants, ils ne sont pas les seuls à pouvoir en faire preuve. «Les employés ne donnent pas beaucoup de chances, explique la coach en entreprise. Ils doivent travailler leur ouverture et leur flexibilité et accepter que de devenir un leader, c'est un processus évolutif.»

Elle recommande de laisser passer trois mois pour constater les améliorations. «Il se peut que ça n'aille pas aussi vite qu'on le veut, mais il faut également réussir à voir les bons coups qui sont faits au fil du temps.»

Dans un monde idéal, mentionne-t-elle, chacun se responsabiliserait pour régler un conflit. «Les employés devraient aussi avoir les outils, comme individus, pour gérer ce type de situation et adopter des stratégies pour les désamorcer, plutôt que de toujours attendre que quelqu'un d'autre le fasse à leur place.»

CONCOURS ARISTA

10 jeunes leaders sous les projecteurs

Les grands gagnants de la 42^e édition du concours provincial ARISTA seront connus le 28 mai prochain, à l'occasion d'un gala organisé au Marché Bonsecours de Montréal.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Collaboration spéciale

Lorsqu'elle se joint à l'entreprise GSI Prestige en 2006, Katharine Clerdonna possède deux atouts: de l'ambition et une grande vision. Aujourd'hui directrice générale de la compagnie, elle est une femme d'affaires créative et pragmatique, une communicatrice efficace et une négociatrice habile. La

jeune femme croit aussi à l'importance de redonner. Elle joue le rôle de mentor auprès de jeunes, qu'elle aide à prendre conscience de leur plein potentiel et à l'exploiter. Elle figure parmi les finalistes du concours provincial ARISTA 2019 dans la catégorie Jeune cadre du Québec.

Sébastien Cantin est designer graphique. Originaire de la Rive-Sud dans la région de Québec, il voue une passion à l'illustration et à la bande dessinée qui l'amène à suivre des études en arts plastiques. Dans le milieu du graphisme depuis une quinzaine d'années, il a travaillé dans de nombreuses agences de design à Vancouver et à Montréal, et pour une panoplie de clients et des mandats variés. Installé depuis 2012 à New Richmond en Gaspésie,

il exerce désormais en tant que travailleur autonome. C'est dans cette catégorie qu'il concourt, espérant en être le lauréat le 28 mai prochain.

Aude Lafrance-Girard est la directrice générale de l'hôtel Château Laurier Québec, de l'hôtel Château Bellevue et du George V services banquets et traiteur. Elle prend ainsi la suite de son grand-père Robert Girard et de son père Alain, avec lequel elle dirige aujourd'hui les établissements jusqu'à ce qu'elle soit prête à assumer seule ces fonctions. Elle concourt dans la catégorie Jeune repreneur du Québec.

Présidente et cofondatrice de Nocura, Miriam Bard-Dumont est appréciée pour ses idées novatrices et sa capacité à les mettre en place. Rassembleuse, elle possède aussi une créativité et une énergie contagieuses. Elle

tentera de remporter le prix dans la toute nouvelle catégorie Jeune leader techno-créatif du Québec.

500 candidatures

Ces quatre personnes font partie des trente finalistes de la 42^e édition du concours provincial ARISTA, présenté par BMO Groupe financier, qui chaque année récompense et met en valeur les personnalités prometteuses de la relève québécoise dans le milieu des affaires. Trente jeunes finalistes, âgés de 18 à 40 ans, qui se distinguent par leur leadership et leur sens de l'innovation sur le plan professionnel ainsi que par leur engagement dans la communauté.

Lors de chaque édition, environ 500 candidatures sont reçues. Elles sont départagées par un jury

composé de 75 membres et présidé cette année par Kheng Ly, président et chef de la direction du Groupe Brivia.

«Arrivé ici il y a 30 ans, indique-t-il, je sais que le Québec est un terrain propice à l'entrepreneuriat, mais j'ai appris que la réussite exige aussi une grande détermination. C'est pourquoi je tiens à féliciter d'avance tous les candidats qui se démarquent par leur persévérance, leur engagement et leur grande contribution à la vitalité de notre société.»

Un prix Coup de cœur sera également remis au finaliste ayant reçu le plus grand nombre de votes du public sur le site Internet du concours (arista.jccm.org/finalistes). Le gagnant remportera un voyage à la Baie-James.

PERFECTIONNEMENT pour cadres, dirigeants et professionnels

ESG +
Accélérateur
de croissance
ESG UQÀM

LEADERSHIP ET COURAGE MANAGÉRIAL

9 MAI

INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE

10 MAI

Détails et inscription en ligne
perfectionnement.esg.uqam.ca

Trump rejette un traité sur le commerce d'armes

AGENCE FRANCE-PRESSE
À INDIANAPOLIS

Le président américain, Donald Trump, a annoncé vendredi qu'il retirait la signature américaine du Traité sur le commerce des armes (ATT), texte adopté en 2013 par l'ONU et visant à moraliser le commerce international des armes.

« L'Amérique rejette ce traité », a lancé M. Trump lors d'un discours à Indianapolis devant la National Rifle Association (NRA), le lobby américain des armes à feu. « Nous ne ratifierons jamais ce traité », a-t-il martelé, affichant une nouvelle fois sa défiance vis-à-vis des traités internationaux et de l'organisation multilatérale dont le siège est à New York.

« J'annonce officiellement aujourd'hui que les États-Unis vont révoquer les effets de la signature de l'Amérique de ce traité », a-t-il déclaré. « Nous ne laisserons jamais des bureaucrates étrangers piétiner les libertés garanties par le deuxième amendement [de la Constitution] », a-t-il ajouté.

Le texte avait été signé par le chef de diplomatie américaine John Kerry sous la présidence de Barack Obama, mais n'a jamais été ratifié par le Congrès.

Il prévoit que chaque pays signataire évalue avant toute transaction si les armes vendues risquent d'être utilisées pour contourner un embargo international, violer les droits de la personne ou être détournées au profit de criminels. Les armements couverts vont du pistolet aux avions et navires de guerre, en passant par les missiles.

Ce traité « est le seul instrument à l'échelle mondiale visant à améliorer la transparence et la responsabilité dans le commerce international d'armes », a dit un porte-parole de l'ONU, commentant la décision américaine.

Nous ne laisserons jamais des bureaucrates étrangers piétiner les libertés garanties par le deuxième amendement [de la Constitution]

DONALD TRUMP



Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Jorge Arreaza
DON EMMERT AGENCE FRANCE-PRESSE

III VENEZUELA

Nouvelles sanctions de Washington contre Caracas

VIRGINIE MONTET
À WASHINGTON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington a encore fait monter la pression d'un cran vendredi sur le régime de Nicolás Maduro au Venezuela, imposant des sanctions à son chef de la diplomatie, ce qui a suscité la vive réaction de la Russie, alliée de Caracas.

Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Jorge Arreaza, a été mis au ban du système financier international et ses éventuels avoirs aux États-Unis ont été gelés par le Trésor américain, qui a placé le diplomate sur sa liste noire des sanctions financières. « Le Trésor va

continuer de cibler les soutiens corrompus à Maduro, y compris ceux responsables de la diplomatie et de la justice pour le compte de ce régime illégitime », a affirmé le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin. Le département américain a laissé entendre que ces fonctionnaires « transfèrent et cachent les recettes de la corruption en essayant d'exploiter le système financier américain et son marché immobilier ». En conséquence, « tous les actifs et intérêts de ces individus qui sont aux États-Unis ou bien contrôlés par des ressortissants américains sont gelés », affirme le Trésor, qui a également infligé des sanctions contre une juge vénézuélienne haut placée, Carol Padilla.

Jorge Arreaza a répondu sur Twitter vendredi, liant cette nouvelle à son intervention la veille aux Nations unies pour dénoncer « le blocus criminel » des États-Unis à l'encontre de son pays.

Le chef de la diplomatie américaine a de son côté qualifié M. Arreaza de « laquais de Maduro », Mike Pompeo écrivant sur Twitter que le ministre des Affaires étrangères vénézuélien était la cible de sanctions « pour ses tentatives d'entraver les aspirations démocratiques du peuple vénézuélien ».

M. Arreaza a été nommé ministre des Affaires étrangères du Venezuela en août 2017 après avoir été démis de ses fonctions de ministre des Technologies et de l'Industrie ou du Développement minier.

Vives critiques en Russie

Ces sanctions financières ont suscité les foudres de Moscou, qui a dénoncé un « chantage ».

« Nous exhortons les États-Unis à revenir sur le terrain du droit international, à mettre fin à la politique de chantage et à cesser de provoquer des tensions au Venezuela depuis l'étranger », a indiqué le ministre russe des Affaires étrangères dans un communiqué, se disant « indigné » par la décision américaine.

« Washington a démontré à plusieurs reprises un rejet catégorique des méthodes de négociation pour résoudre la situation », a poursuivi le ministère.

L'antagonisme déjà marqué entre Washington et le gouvernement de Nicolás Maduro s'est fortement accentué depuis le début de l'année lorsque le chef de file de l'opposition, Juan Guaidó, s'est autoproclamé président par intérim et qu'une cinquantaine de pays, dont les États-Unis, l'ont reconnu comme tel.

À partir de dimanche, Caracas devra aussi faire face à un embargo des États-Unis sur son pétrole, ce qui risque d'aggraver la crise économique, mais aussi de pousser le pays à dépendre encore davantage de la Russie et de la Chine. Le pétrole représente 96 % du revenu national du Venezuela et les États-Unis en sont d'importants consommateurs.

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une chute du PIB de 25 % cette année au Venezuela, ainsi qu'une hyperinflation de 10 000 000 % et un taux de chômage de 44,3 %.

REMISE DES PRIX LE DEVOIR DE LA PRESSE ÉTUDIANTE

Journalisme: l'envers du métier

Le 2 mai à partir de 17h30

Billets gratuits: devoir-presse-etudiante.eventbrite.ca

Animation de la discussion par Marie-Andrée Chouinard,
Rédactrice en chef du *Devoir*

Nos journalistes répondront à toutes vos questions.



Stéphane Baillargeon



Annabelle Caillou



Valérie Duhaime



Jean-François Nadeau

LEDEVOIR

Les Amis du Devoir

N | A | T | I | O | N | A | L
Partenaire sûr. Regard neuf.™

HÔTEL
MONVILLE
MONTRÉAL

NOUVELLE FORMATION

DOULA À L'INTERRUPTION DE GROSSESSE ET À L'AVORTEMENT

Tarif préférentiel avant le 30 avril

Facebook

[Formation doula à l'interruption de grossesse et à l'avortement](#)

Site Web

avortementdoula.com

Courriel

info@avortementdoula.com

Première cohorte de la francophonie!

21, 22 ET 23 JUIN 2019
CENTRE ST-PIERRE, MONTRÉAL

28, 29 ET 30 JUIN 2019
LA STATION, RIMOUSKI



Chapeauté par ÉCOLE CYBÈLE



Dans son bras de fer avec les États-Unis, Kim Jong-un veut s'assurer l'appui continu de Vladimir Poutine, qui a appelé publiquement à la levée des sanctions contre la Corée du Nord.

ALEXEY NIKOLSKY / SPUTNIK / AGENCE FRANCE-PRESSE

III SOMMET

La planche coréenne

Quoi comprendre de la bascule de Kim Jong-un vers Moscou, loin de Washington

Le premier sommet entre le dirigeant Kim Jong-un et le président russe, Vladimir Poutine, organisé cette semaine constitue le dernier exemple de la stratégie diplomatique du régime totalitaire et nucléaire nord-coréen, qui cherche à se dédramatiser sur la scène internationale. Benoît Hardy-Chartrand, professeur auxiliaire à la Temple University Japan, à Tokyo, revient sur la rencontre en Russie. Ses propos ont été recueillis par Stéphane Baillargeon.

Comment s'explique la tenue de ce sommet Poutine-Kim dans le contexte actuel de tensions dans la région et des relations entre Pyongyang et Moscou, en dents de scie depuis 75 ans ?

Depuis quelques mois, avant même l'échec du sommet Trump-Kim à Hanoï en février, la Corée du Nord montre des signes d'impatience devant l'absence de progrès sur la question des sanctions, dont elle souhaite la levée. Dans un contexte d'impasse diplomatique, il n'est pas surprenant de voir Kim Jong-un tendre la main à d'autres leaders régionaux. Le dirigeant nord-coréen a été très actif sur le plan diplomatique depuis 2017, ce qui tranche nettement avec les premières années de sa gouverne. Après plusieurs rencontres avec les présidents américain, sud-coréen et chinois, il va de soi qu'il cherche également à renforcer ses liens avec le leader russe.

Quels sont les objectifs nord-coréens avec ce sommet ? Dans son bras de fer avec les États-

Si Poutine réussit à établir des liens stratégiques avec Kim, cela pourrait lui donner un levier supplémentaire dans ses relations avec les États-Unis

BENOÎT HARDY-CHARTRAND



Unis, Kim Jong-un veut s'assurer l'appui continu de Vladimir Poutine, qui a appelé publiquement à la levée des sanctions contre la Corée du Nord. Étant donné la relative intransigeance de Washington à l'égard des sanctions économiques, dont l'économie nord-coréenne a beaucoup souffert, Kim Jong-un désire augmenter son commerce avec la Russie. Malgré le fait que les deux pays partagent une frontière, les échanges commerciaux demeurent très limités, comptant pour moins de 5 % du commerce international nord-coréen. Bien sûr, la Russie est elle-même limitée par les sanctions internationales, qu'elle a appuyées au Conseil de sécurité de l'ONU, mais Kim pourrait demander un peu de flexibilité de la part de Moscou. Finalement, on ne doit pas oublier l'aspect symbolique de ce sommet. Pour Pyongyang, il est important de montrer à Washington que le régime n'est pas isolé, qu'il a des options, et qu'il n'est pas obligé de faire affaire avec Trump.

Quels sont les objectifs russes ?

Sur le plan stratégique, Vladimir Poutine vise à faire de la Russie un acteur incontournable dans la dénucléarisation de la Corée du Nord, et ce sommet aide à renforcer cette image. Si Poutine réussit à établir des liens stratégiques avec Kim, cela pourrait lui donner un levier supplémentaire dans ses relations avec les États-Unis. Pour Moscou, il y a certains intérêts pécuniaires, quoique relativement limités, en lien avec ce sommet. La Russie ai-

merait pouvoir jouir d'un plus grand accès aux abondantes ressources minières nord-coréennes et investir plus librement dans des projets d'infrastructure dans le nord-est de la Corée du Nord.

Au total, est-ce une bonne ou une mauvaise chose du point de vue du maintien de la paix que la Corée du Nord s'ouvre à la Russie ?

La Russie n'est pas un acteur de premier plan dans la géopolitique de la région, mais elle aimerait bien le devenir. À cet égard, la Russie a aussi considérablement renforcé ses liens avec la Chine dans les dernières années et elle se rendra dans ce pays après le sommet avec Kim Jong-un. Rappelons que la Russie a participé aux pourparlers à six sur la dénucléarisation, qui ont eu lieu entre 2003 et 2009, alors que Pyongyang a décidé d'abandonner les négociations. Cependant, l'approche préconisée par la Russie est tout à fait opposée à l'approche plus conservatrice des États-Unis. Ainsi, une Russie plus active et plus influente sur la péninsule coréenne pourrait contribuer à cristalliser encore davantage l'impasse qui subsiste. Il y a un risque que les positions de part et d'autre deviennent encore plus rigides, avec d'un côté les États-Unis, le Japon et la plupart des pays occidentaux, et de l'autre, la Chine, la Russie, la Corée du Nord, et même dans une certaine mesure la Corée du Sud, dont le président Moon mise beaucoup sur le dialogue avec le Nord et milite pour une levée des sanctions internationales.

III SRILANKA

Un suspect principal des attentats identifié

AMAL JAYASINGHE
À COLOMBO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Sri Lanka a annoncé vendredi que le chef du groupe accusé des attentats djihadistes de Pâques, Zahran Hashim, a péri en perpétrant l'une des attaques suicides qui ont fait 253 morts dans l'île d'Asie du Sud, où les tensions restent vives.

Activement recherché par les autorités depuis cinq jours, Zahran Hashim était le chef du National Thowheeth Jama'ath (NTJ), mouvement djihadiste local accusé par Colombo d'avoir perpétré ces attentats dans des églises et des hôtels de luxe dimanche. Son sort était jusqu'ici inconnu et il faisait figure de suspect numéro un dans la chasse à l'homme.

Zahran Hashim a mené l'attaque suicide contre l'hôtel Shangri-La de la capitale avec un second kamikaze, a annoncé vendredi le président Maithripala Sirisena. « Les services de renseignement m'ont dit qu'il était mort durant l'attaque. » Des tests ADN sont en cours pour confirmer son décès, a rapporté à l'AFP un responsable policier.

Zahran Hashim apparaissait sur une vidéo publiée par le groupe État islamique (EI), qui a revendiqué le bain de sang, où on le voyait mener sept hommes dans un serment d'allégeance au chef du groupe EI, Abou Bakr al-Baghdadi. Il était âgé d'une quarantaine d'années et originaire de la région orientale de Batticaloa, lieu de l'une des attaques.

Crise politique

Dans ce pays de 21 millions d'habitants, au moins 74 personnes ont été interpellées depuis dimanche.

« Nous avons maintenant des informations selon lesquelles il y a environ 140 personnes au Sri Lanka liées [au groupe] État islamique, nous pouvons et allons toutes les éradiquer très vite », a lancé le président Sirisena, annonçant qu'une loi allait être votée pour interdire les groupes islamistes.

Pour des raisons de sécurité, les églises catholiques à travers le pays sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Certaines mosquées ont annulé les prières du vendredi et celles qui les ont tenues ont souvent accueilli une assemblée clairsemée, sous haute sécurité.

Les autorités sont sur la défensive depuis le massacre alors qu'elles disposaient d'informations préalables très précises. Le chef de la police et le plus haut responsable du ministère de la Défense ont déjà dû démissionner.

Une alerte rédigée le 11 avril par le chef de la police, prévenant que le NTJ préparait des attentats, n'a pas été communiquée au premier ministre et à des ministres de haut rang, sur fond de lutte de pouvoir entre le chef de gouvernement Ranil Wickremesinghe et le président Sirisena — qui est également ministre de l'Intérieur et de la Défense.

Le premier ministre Ranil Wickremesinghe s'est excusé vendredi soir, sur Twitter, au nom du gouvernement : « Nous assumons notre responsabilité collective et nous nous excusons auprès de nos concitoyens pour notre échec à protéger les victimes de ces événements tragiques. »

EN BREF



Maria Butina, en 2014
ASSOCIATED PRESS

États-Unis : 18 mois de prison pour une agente russe coupable d'ingérence

WASHINGTON — Maria Butina a été condamnée vendredi à 18 mois de prison par un tribunal de Washington pour avoir infiltré l'appareil politique américain à travers ses liens avec la NRA, le lobby pro-armes américain. Inculpée pour « complot » en vue de « promouvoir les intérêts de la Russie » après son arrestation en juillet 2018, la Russe de 30 ans coopère avec la justice américaine depuis qu'elle a plaidé coupable en décembre d'avoir agi comme agente d'un pays étranger sans notifier officiellement le gouvernement. M^{me} Butina, qui a déjà passé neuf mois en détention provisoire depuis son arrestation, sera renvoyée en Russie à l'issue des neuf mois lui restant à purger.

Agence France-Presse

Des migrants manifestent dans un centre de rétention au Mexique

TAPACHULA — Des dizaines de migrants centraméricains d'un centre de rétention, d'où se sont échappés la veille quelque 1300 d'entre eux, ont manifesté vendredi à Tapachula, dans le sud du Mexique. Aux cris de « On veut partir ! » ou « On a faim ! », ces migrants ont protesté contre leurs conditions d'enfermement. La veille au soir, environ 1300 migrants, la plupart de nationalité cubaine, se sont enfuis de ce centre après avoir menacé d'y mettre le feu, selon des témoins. Environ 700 d'entre eux sont rapidement revenus, appréhendés par des équipes de l'Institut national de migration et des patrouilles. Le président mexicain, Andrés Manuel López Obrador, a indiqué vendredi que quelque 500 d'entre eux restaient introuvables.

Agence France-Presse

Le cyclone Kenneth a fait de gros dégâts au Mozambique

BEIRA — Le puissant cyclone tropical Kenneth a causé d'importants dégâts dans l'extrême-nord du Mozambique, où il a détruit de nombreuses habitations, arraché arbres et pylônes et tué au moins une personne, selon le premier bilan vendredi des autorités. Moins de six semaines après le passage dévastateur de la tempête Idai sur le centre du pays, Kenneth a noyé jeudi après-midi la province du Cabo Delgado, le long de la frontière avec la Tanzanie, sous un déluge d'eau et de vent. Le cyclone a touché la côte avec une extrême violence, avec des rafales de 280 km/h et un cumul de pluies de 100 à 150 mm d'eau en vingt-quatre heures. L'interruption des communications entre la zone touchée et le reste du pays rendait vendredi tout bilan très aléatoire.

Agence France-Presse

III FACEBOOK ET LA VIE PRIVÉE

La passoire canadienne

U ne « coquille vide ». Voilà à quoi ressemble le « cadre de protection de la vie privée » de Facebook, concluent le commissaire fédéral à la vie privée, Daniel Therrien, et son homologue de la Colombie-Britannique, Michael McEvoy. Ce constat, fruit d'une année d'enquête sur Facebook et l'affaire Cambridge Analytica, ne leur permet toutefois pas de serrer la vis à l'entreprise. Il leur faudra passer par la Cour fédérale pour y parvenir.

MANON CORNELLIER



Leur rapport rendu public jeudi décrit comment la faiblesse du cadre de Facebook a permis à des applications tierces d'accéder à des renseignements personnels d'utilisateurs, sans leur consentement et parfois à des fins politiques. Environ 622 000 utilisateurs canadiens ont vu leurs renseignements utilisés de la sorte et plus de 78 000 au Québec.

Les bavures de Facebook en matière de confidentialité sont la conséquence de son modèle d'affaires. Ces données sont pour lui une marchandise qu'il vend, sous toutes sortes de formes et au moyen d'algorithmes, à quiconque souhaite cibler avec précision son message. Il n'y a pas que les entreprises commerciales qui en sont friandes, les partis politiques aussi. Selon M. Therrien, ils sont les clients prédestinés du ciblage des citoyens et même « la raison d'être de ces activités ».

Les géants du Web qui monnayent les données de leurs utilisateurs n'ont donc pas intérêt, financièrement parlant, à offrir une protection étanche aux citoyens qui ne peuvent plus se passer de ces plateformes pour rester en contact avec leurs proches, faire des achats ou des recherches en tous genres. La gestion de ces données souvent très personnelles, dans un univers technologique devenu très complexe, ne relève pas que des utilisateurs, mais aussi des plateformes numériques qui y sont tenues par la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. Mais encore faut-il que la Loi ait des dents. Or, au Canada, cette loi n'en a pas, malgré les demandes répétées de l'actuel commissaire à la vie privée et de sa prédecesseure Jennifer Stoddart.

Depuis plus de dix ans, les gouvernements tergiversent, étudient et consultent au lieu d'agir, mais le commissaire ne peut toujours rien faire d'autre que des recommandations. Il n'a pas de pouvoir d'ordonnance ni celui d'imposer des sanctions ou des amendes. Une incurie qui nous a menés à cette arrogance de plateformes numériques, comme Facebook, qui tient un double discours, selon les commissaires. Estimant prendre les mesures adéquates, l'entreprise se croit libre d'interpréter leur opinion juridique et leurs recommandations.

•••••

Ce dernier rapport n'est pourtant pas le premier à viser Facebook. En 2009, le commissaire fédéral s'était penché sur la protection de la confidentialité au sein de cette entreprise et avait trouvé des failles importantes. Facebook s'était engagé à corriger le tir, mais dix ans plus tard, les deux commissaires constatent que les pratiques de Facebook, « y compris la mise en œuvre superficielle et inefficace des recommandations formulées » en 2009, représentent un « abus de confiance très grave » à l'égard des utilisateurs et un « manquement grave quant au respect continu, par Facebook, des lois sur la protection des renseignements personnels ».

Le problème n'est donc pas nouveau et, en février 2018, un rapport unanime d'un comité parlementaire revenait sur le sujet, recommandant encore de donner au commissaire les pouvoirs demandés. Le gouvernement libéral aurait pu agir, mais il consulte encore et admet ne pas pouvoir agir avant les prochaines élections.

Il faudra donc attendre après le scrutin de l'automne prochain. Ce qui n'est pas sans risque puisqu'il « n'y a aucune raison de croire que ce qui s'est produit avec Cambridge Analytica et aux États-Unis ne puisse pas se produire ici », a prévenu Daniel Therrien, qui invite maintenant les citoyens à faire pression sur les partis politiques pour qu'ils s'engagent à changer la loi lors du prochain mandat.

Pourra-t-on prendre au sérieux de tels engagements alors que les partis eux-mêmes ne sont pas soumis à la loi? Le NPJ souhaite l'être, mais les libéraux résistent et les conservateurs se contentent de dire qu'ils se plieront au régime en place.

Il est difficile de comprendre la résistance qui prévaut au Canada alors qu'en Europe, un règlement vigoureux est en vigueur depuis mai 2018, que des amendes ont été imposées à Facebook en Grande-Bretagne et qu'aux États-Unis, une enquête de la Federal Trade Commission pourrait lui en valoir une allant jusqu'à 5 milliards \$US. La loi canadienne doit être musclée au plus tôt, car la bonne foi n'est pas au rendez-vous, mettant en péril nos processus démocratiques et notre droit au respect à la vie privée.

INONDATIONS: FRANÇOIS LEGAULT À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS...



LETTRES

Autisme et éducation

Force est de constater qu'il y a eu des progrès dans l'intégration des élèves autistes. Dans les années 1980, bon nombre d'entre eux n'étaient même pas diagnostiqués. Je suppose qu'on les percevait comme des enfants un peu étranges, ayant du mal à rester attentifs et n'étant pas faits pour les études.

Au pays, environ un enfant sur 66 a un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme (TSA). Mon fils Antoine en fait partie. Il termine présentement sa troisième année en classe ordinaire. Certains accommodements lui sont accordés: une accompagnatrice à ses côtés environ une heure par jour, plus de temps aux évaluations, etc. Il a de bonnes notes et s'entend bien avec ses camarades. Ses parents sont très fiers de lui!

Depuis une quinzaine d'années, mon métier de professeur m'offre la chance de côtoyer de jeunes adultes autistes. Il y a eu Simon, un génie du calcul mental qui est devenu l'un des participants les plus assidus de mon café philo. Et plus récemment Samuel, dont les dissertations étaient excellentes et qui vient souvent me piquer une jasette à mon bureau. Ce qui me frappe le plus chez ces étudiants — je pourrais multiplier les exemples — est leur intelligence et leur capacité à aborder les questions sous une perspective différente.

Malgré leurs belles forces, les élèves autistes doivent souvent mettre plus de temps et d'efforts pour en arriver au même point que les neurotypiques. Pour reprendre une image des spécialistes Brigitte Harrison et Lise St-Charles, leur cerveau se compare à une boîte de transmission manuelle qui traite chaque brève d'information une à la fois, de manière consciente. Les journées d'école sont donc très épuisantes pour eux, sans parler des devoirs. Peut-être que s'ils avaient la liberté d'aller à leur propre rythme et de bouger davantage, on sentirait moins le besoin de les médicamenteux...

Le TSA se caractérise aussi par des intérêts restreints. Pensons à la Suédoise Greta Thunberg (mon idole!), qui, du haut de ses 16 ans, consacre sa vie à la lutte contre les changements climatiques. Bien sûr, l'école a pour rôle d'élargir les horizons en transmettant une riche culture générale. Or, pourquoi ne pas laisser les élèves autistes tourner le regard vers ce qui les passionne lorsqu'ils en ont envie? Cela ne pourrait qu'accroître leur motivation.

Il faudrait consulter les personnes autistes pour savoir quelle serait l'école idéale à leur avis. On ne le répètera jamais assez: la neurodiversité est une richesse! Dany Lavigne, professeur de philosophie au cégep à Terrebonne
Le 26 avril 2019

Merci, Madame la Ministre!

J'ai suivi avec intérêt les divers re-

portages présentés au petit écran sur les inondations au Québec, et force est de constater que les scènes étaient parfois pour le moins saisissantes. J'ai aussi pu constater à quel point les Québécois pouvaient faire preuve d'une solidarité hors de l'ordinaire envers les sinistrés dans ces circonstances tragiques.

Toutefois, par-delà la qualité de ces reportages, je n'ai pu m'empêcher de remarquer la qualité des interventions de la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault. Bien que nous ayons déjà pu assister à certaines interventions de la part d'autres ministres de la Sécurité publique dans des situations antérieures semblables, j'ai été frappé par le calme et l'aplomb de la ministre et, surtout, par le contact personnel qu'elle a pu établir avec les sinistrés lorsqu'elle leur prodiguait, à la manière d'une « bonne mère de famille », ses conseils de prudence et de vigilance eu égard aux effets pervers de ces crues soudaines et dévastatrices.

Bref, la ministre Guilbault a su manier la main de fer dans le gant de velours, à savoir concilier la crédibilité liée à ses fonctions de ministre de la Sécurité publique avec l'empathie manifeste dont elle a fait preuve envers les sinistrés... Pour votre dévouement exemplaire envers ces milliers de personnes aux prises avec ces inondations déchaînées, merci, Madame la Ministre!

Henri Marineau
Québec, le 22 avril 2019

LIBRE OPINION

IPS et rémunération des médecins: les faits

Louis Godin
Président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

Jeudi dernier, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un organisme prônant des politiques généralement très à gauche et adepte d'un discours s'attaquant à la profession médicale, a rendu public un feuillet de quelques pages au sujet des infirmières praticiennes spécialisées (IPS). Pourtant, au cours de la campagne de relations publiques qui a accompagné la diffusion du feuillet, l'IRIS n'a parlé pratiquement que des... médecins! Le tout parsemé d'inexactitudes, d'incompréhension à l'égard des ententes existantes régissant la rémunération des médecins, ainsi que de la réalité associée au fonctionnement des cliniques médicales et de

l'offre de soins qui en découle. Par souci de transparence et de vérité, il nous apparaît donc essentiel de corriger certains « faits alternatifs » circulant dans l'espace public et d'expliquer quelles sont les sommes réellement versées aux médecins partenaires des IPS, et à quoi ces sommes servent.

D'abord, précisons qu'aucun médecin de famille au Québec ne reçoit une rémunération de 30 000 \$ ou 60 000 \$ pour travailler avec une IPS, comme certains tentent malheureusement de le laisser croire. La seule rémunération à laquelle les médecins ont accès pour la collaboration interprofessionnelle avec les IPS est liée à une enveloppe annuelle unique de 30 000 \$ pour un groupe de médecins (entre 6 et 30 médecins potentiellement regroupés dans un GMF) pour des

discussions de cas (patients). On parle donc d'une rémunération probable, sur une base annuelle, de quelques centaines ou de quelques milliers de dollars pour un médecin, maximum! L'IPS est rémunérée quand elle échange avec le médecin au sujet de dossiers de patients et il en est de même, à titre d'exemple, pour un psychiatre quand il discute de dossiers de patients avec le médecin de famille traitant. Alors selon quelle logique le seul qui ne devrait pas être rémunéré dans de telles circonstances serait-il le médecin de famille?

Compensation

Ensuite, une autre enveloppe unique de 30 000 \$ par IPS est effectivement dévolue à un groupe de médecins de famille (GMF) pour payer les coûts logistiques as-

sociés à la présence de l'IPS dans la clinique. Cette enveloppe sert notamment à couvrir les coûts suivants: location de bureau, rémunération du personnel de soutien, dont une secrétaire, ainsi que des équipements médicaux et de télécommunications. On parle donc d'une compensation financière pour couvrir des frais que les médecins doivent assumer, et non d'une quelconque rémunération. D'ailleurs, lorsque les IPS travaillent en établissement ou en CLSC, le gouvernement doit assumer lui-même ces coûts (loyer, secrétaire, équipement médical et informatique), il n'y a donc aucune dépense supplémentaire pour l'État à ce niveau!

Enfin, nous sommes obligés d'en arriver à la conclusion que l'IRIS tombe dans la propagande en mélangeant rémunération médicale

et remboursement de dépenses, en extrapolant sur de la rémunération encore virtuelle et surtout, en additionnant des montants hypothétiques sur une dizaine d'années pour en arriver à des conclusions sensationnalistes avec de gros chiffres! C'est là que la supposée « étude » prend davantage la forme d'un document de propagande à nos yeux.

En terminant, la FMOQ tient à réitérer l'importance de la collaboration interprofessionnelle, notamment entre médecins et infirmières. Nous croyons en ce partenariat essentiel pour nos patients. Nous trouvons cependant malheureux que des lobbys, extérieurs au milieu de la santé et méconnaissants du fonctionnement réel des milieux de soins, tentent de saborder et de minimiser cette collaboration.

III SANTÉ MENTALE

Quand nos enfants ont le mal de vivre

Texte collectif *

À travers nos médias, nous sommes témoins de récits qui nous bouleversent, qui crient que ça doit changer. La détresse psychologique, le mal de vivre, les troubles d'attention et de comportement et l'anxiété tout particulièrement entrent dans ce grand concept de santé mentale chez nos jeunes.

Aujourd'hui, l'anxiété et ses diverses manifestations touchent près de 20 % des jeunes de tout âge, et c'est encore plus élevé en milieu de grande vulnérabilité. Notre clientèle en pédiatrie sociale en communauté est surreprésentée dans cette catégorie. Ces histoires font partie de notre quotidien comme pédiatres, médecins de famille, pédopsychiatres et autres intervenants, avec leurs lots d'émotions et de grandes douleurs.

« Ch't'une pas bonne... J'aimerais mieux disparaître. Personne ne m'aime. »

Celle qui a dit ça n'a pas 15 ans et n'est pas juste dans une « mauvaise passe ». Élixa aura 8 ans dans un mois et c'est l'histoire de sa vie. Elle habite un quartier défavorisé de Montréal, avec son frère et son père qui en arrache pour joindre les deux bouts, à coups de jobs aléatoires. Pas grand-monde autour, filet de sécurité sociale criblé de trous, quotidien non enviable et environnement plutôt hostile et menaçant : tout pour nuire à son développement. Tout pour vouloir disparaître.

Dans la case « absences » de son dernier bulletin scolaire, le chiffre dépasse de loin la dizaine. Elle connaît le bureau de la psycho-éducatrice mieux que sa propre classe. Vous pourriez croiser Élixa, mais elle ne retiendrait pas votre attention. En fait, elle n'a retenu l'attention de personne si ce n'est pour gérer ses crises, tant bien que mal, dans ses grands moments d'angoisse. Elle se fait oublier et se laisse disparaître petit à petit.

Des jeunes comme elle, nous en voyons tous les jours dans les centres de pédiatrie sociale du Québec. Des enfants qui tombent « entre deux chaises », et qui ont des enjeux majeurs

Il est très difficile pour un spécialiste en santé mentale d'obtenir, en une seule rencontre, un portrait clair, réaliste et conforme d'une situation aussi complexe que celle d'Élixa. Afin de réussir notre mandat, il nous semble essentiel d'augmenter d'abord la présence « terrain ».

de santé mentale... comme leurs parents, bien souvent. Heureusement, nous avons accès à Élixa grâce à nos liens avec le milieu, avec le personnel dévoué des écoles et des milieux de garde, avec les intervenants engagés des organismes communautaires, des centres jeunesse et des CLSC, ainsi qu'avec le voisinage.

Élixa se confie à nous ; elle nous fait confiance. Parce que nous sommes tout près, à un coin de rue de son école, et qu'elle sait qu'en tout temps, elle peut pousser notre porte et venir vider son cœur en mangeant un gruau. Elle, comme tous ces jeunes, a le droit d'être aidée, accompagnée, aimée et soignée. Et idéalement, directement dans son milieu. C'est notre devoir de nous assurer que ses droits sont respectés ; c'est notre mandat de dénoncer ces situations intenablement sur plan humain et d'agir en conséquence.

Cinq piliers

Alors, parlons solutions en nous appuyant sur cinq grands piliers.

D'abord, la prévention : en protégeant les enfants, dès leur naissance — et même avant — de situations anxio-

gènes et nuisibles à leur développement, nous assurons déjà une base de prévention en santé mentale. Il faut offrir aux jeunes un équilibre de vie (moins d'écrans, plus d'activités sportives et parascolaires) et un accès aux outils d'apprentissages et de développement optimal.

Ensuite, le dépistage permet de reconnaître rapidement les jeunes en difficulté, de les entendre et de les aider du mieux possible. C'est un filet de sécurité partagé, impliquant une communauté mobilisée, afin d'orienter ces enfants à risque vers un endroit qui a les moyens d'intervenir. Parce qu'on dépiste pour agir.

Le soutien et l'accompagnement consistent à être à l'écoute des souffrances et des besoins de l'enfant et de sa famille, à offrir l'aide d'une équipe capable de formuler un diagnostic, à développer avec eux un plan d'action efficace et à offrir une continuité de soutien dans cette trajectoire vers la résilience, la santé globale et le développement harmonieux.

Les thérapies adaptées permettent d'aller plus loin en matière de diagnostic. Psychiatres, psychologues, neuropsychologues et autres consultants constituent les 3^e et 4^e lignes, et doivent être accessibles en ultime recours. Un accès facilité à cette expertise a une valeur ajoutée inestimable, mais n'est pas magique et ne redonnera pas, à lui seul, le goût de vivre à Élixa.

Il est très difficile pour un spécialiste en santé mentale d'obtenir, en une seule rencontre, un portrait clair, réaliste et conforme d'une situation aussi complexe que celle d'Élixa. Afin de réussir notre mandat, il nous semble essentiel d'augmenter d'abord la présence « terrain », à proximité des jeunes et de leurs familles, que ce soit en CLSC, en milieu scolaire, en centres jeunesse ou en centres de pédiatrie sociale en communauté. Améliorer tous ensemble l'accessibilité à cette proximité de soins est déjà gage de réussite. Elle ne nous donnera pas nécessairement un diagnostic définitif pour Élixa, mais elle contribuera à mettre en place progressivement et durablement des moyens adaptés pour mieux prévenir et mieux guérir sur une trajectoire de résilience.

Ainsi Élixa ne sera plus seule avec sa lourde peine, elle se sentira entourée, valorisée dans certains domaines et elle ne voudra surtout plus disparaître. C'est avec le sourire qu'elle viendra manger son gruau...

** Ce texte est cosigné par une quinzaine de professionnels de la santé œuvrant auprès des enfants et en santé mentale, dont la liste peut être consultée sur nos plateformes numériques.*

Les juges « libéraux »

KONRAD YAKABUSKI



La nomination de Michel Robert comme juge en chef de la Cour d'appel du Québec par le gouvernement de Jean Chrétien en 2002 avait suscité des interrogations à bien des égards. Le juge Robert fut un libéral notoire, ayant servi comme président du Parti libéral du Canada lors du putsch contre John Turner qui permit à M. Chrétien d'accéder à la tête du parti en 1990. Interrogé à propos de son passé politique lors de sa nomination au sommet de l'appareil judiciaire québécois, le juge Robert répondit : « C'est assez curieux, au Canada : si on est juge et qu'on est impliqué dans un parti politique, c'est considéré comme quelque chose de négatif. »

L'époque où une nomination à forte saveur partisane comme celle du juge Robert — dont personne, il faut l'admettre, ne contestait les compétences — pourrait passer comme une lettre à la poste semble bien révolue. Le processus de nomination, auparavant opaque, a été revu et corrigé par le gouvernement de Stephen Harper avant que celui du premier ministre Justin Trudeau procède à sa propre réforme, afin de le rendre plus transparent et libre de toute considération politique. C'est à tout le moins ce que les libéraux ont voulu nous faire croire.

Rappelons qu'en 2016, l'ancienne ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould a mis en place des comités consultatifs dans chaque province afin d'évaluer les candidatures ; les noms des membres des comités et les critères d'évaluation des candidats à la magistrature sont depuis connus du public. Chaque comité est composé de sept membres, dont un représentant du barreau provincial, de l'Association du Barreau canadien, du juge en chef de la province en question et du procureur général provincial. S'ajoutent à eux trois représentants du grand public nommés par le gouvernement fédéral. Les qualités recherchées de la part des juges potentiels vont bien au-delà des compétences professionnelles et des aptitudes intellectuelles pour inclure des traits de caractère tels que l'empathie et l'humilité. Les noms des personnes recommandées sont acheminés au ministre de la Justice ; la décision finale de nommer ou de ne pas nommer quelqu'un à la magistrature demeure la prérogative du premier ministre.

Les Canadiens ont appris cette semaine que le bureau du premier ministre a ajouté une étape supplémentaire au processus de sélection, celle-là inconnue du public, qui consiste à vérifier si le nom d'un candidat à la magistrature figure dans la banque de données privée du PLC

Ce processus rigoureux n'a pas pour objectif d'empêcher que quelqu'un ayant milité au sein d'un parti politique devienne juge ; mais les Canadiens devraient avoir l'assurance que toute nomination est basée sur critères précis qui n'ont rien à voir avec des allégeances politiques.

Or les Canadiens ont appris cette semaine que le bureau du premier ministre a ajouté une étape supplémentaire au processus de sélection, celle-là inconnue du public, qui consiste à vérifier si le nom d'un candidat à la magistrature figure dans la banque de données privée du PLC. Cette banque de données, connue sous le nom de Libéraliste, recueille les informations sur les activités politiques passées et présentes des milliers de Canadiens ayant contribué ou milité au sein du PLC. Selon une enquête du *Globe and Mail* basée sur les données publiques d'Élections Canada, pas moins de 25 % des 289 juges nommés ou promus au Canada depuis 2016 ont fait des dons au PLC pour une somme totalisant près de 322 000 \$. Seulement 6 % des autres juges nommés ou promus ont donné à l'un des autres partis politiques fédéraux.

Si les nominations juridiques sont faites indépendamment de toute considération politique, comme ont insisté cette semaine les porte-parole de M. Trudeau et du ministre de la Justice David Lametti, à quoi sert cette étape supplémentaire et pourquoi l'avait-on caché au public ?

Selon l'explication fournie par le gouvernement et ses défenseurs, le bureau du premier ministre cherche simplement à éviter des surprises. En se servant de la banque de données du parti pour examiner le passé politique des candidats à la magistrature, les libéraux chercheraient à écarter les noms des personnes qui pourraient être accusées d'être trop partisans.

Le député néodémocrate Alexandre Boulerice a qualifié cette explication d'excuse « plantée a posteriori ». A tout le moins, elle est insuffisante. Le pourcentage relativement élevé des personnes nommées à la magistrature par le gouvernement Trudeau ayant contribué au PLC donne l'impression que les allégeances politiques figurent bel et bien dans les considérations prises en compte par le bureau du premier ministre. Si le gouvernement Trudeau voulait véritablement que le processus de sélection soit libre de toute perception d'influence politique, il ne consulterait pas une banque de données créée à des fins électorales avant de nommer quelqu'un juge. Et s'il veut que le processus soit dorénavant crédible, il doit renoncer à cette étape. Or, il n'a fait rien de la sorte cette semaine.

Voilà que les libéraux n'essaient même plus de faire semblant de gouverner différemment.

Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

III MOYEN-ORIENT

Guerres sans fin et jeu des alliances

Samir Saul

Professeur d'histoire à l'Université de Montréal, et chercheur au CERIUM

Le Moyen-Orient a été l'épicentre des conflits mondiaux depuis si longtemps qu'on peine à se rappeler une phase de paix. Un tour d'horizon sur son état renvoie un constat peu rassurant pour l'avenir. Les conditions changent, mais les mêmes opérateurs sont à la manœuvre. Multiples et enchevêtrés, les litiges donnent lieu à des combinaisons d'acteurs qui varient selon l'enjeu. La période actuelle est celle des réalignements et des repositionnements stratégiques. Dictés par les circonstances, ils ne laissent pas envisager des temps heureux pour les peuples de la région ou pour le monde.

Nouvelle configuration en Syrie

Cette guerre qui remonte à 2011 devrait être terminée sur le plan militaire. L'expulsion des bandes djihadistes de la Ghouta par l'armée syrienne au début de 2018 pointait vers la reprise d'Idlib, puis de l'Est syrien, donc la fin des hostilités. Que cela ne soit pas encore acquis met en lumière les facteurs internationaux qui conditionnent la guerre en Syrie.

Idlib est une sorte de dépotoir où ont été transférés des djihadistes vaincus ailleurs. Ils sont environ 30 000, dominés par al-Qaïda. Une offensive russo-syrienne pour récupérer Idlib semble imminente en septembre 2018, mais elle est différée en raison de l'opposition de la Turquie, qui seconde en sous-main les milices djihadistes. La Russie ménage la Turquie afin de l'éloigner de l'OTAN, tandis que la Turquie manifeste sa mauvaise humeur vis-à-vis des États-Unis, parrains des Kurdes et auteurs présumés du putsch raté anti-Er-

dogan de 2016. En fait, Ankara pratique un opportunisme sans fard ou subtilité entre Moscou et Washington pour se maintenir en Syrie.

La mainmise sur la Syrie par l'intermédiaire des djihadistes ayant échoué, États-Unis, Israël, France et Grande-Bretagne s'affairent maintenant à empêcher le rétablissement de la paix. La non-paix est la forme nouvelle de cette guerre. Des forces américaines d'occupation privent la Syrie de ses territoires orientaux disposant du pétrole dont le pays a besoin pour sa reconstruction. Quant à la Turquie, elle vise à occuper le Nord et le Nord-Est, profitant du lâchage des Kurdes par les États-Unis. Prenant la suite de Daech [le groupe État islamique, NDLR], puis des Kurdes, une occupation turque constitue un levier de démembrement de la Syrie. Trump y a acquiescé, tout comme il a approuvé la volonté d'Israël d'annexer le Golan syrien. Les États-Unis tentent aussi d'entraver le retour des réfugiés syriens et de déstabiliser le Liban. De la guerre par procuration, déclenchée en 2011, pour changer le régime et s'emparer de la Syrie, on passe à l'asphyxie économique et au dépeçement du pays.

Alliances et contre-alliances

Après la guerre hybride confiée à des supplétifs djihadistes, les États-Unis reviennent à la guerre classique menée par les armées régulières des États. La cible de l'heure est l'Iran, Trump se faisant l'écho du bellicisme israélien. Comme partout, il cherche à refiler les risques et les coûts à des sous-traitants. L'encadrement des Kurdes est proposé à la France. Remonte à la surface le serpent de mer, oublié depuis les années Bush, d'une « OTAN arabe » qui réunirait Israël et des pays arabes alignés sur les États-Unis dans une alliance militaire anti-iranienne.

Afin d'atténuer l'infamie pour les Arabes d'une collaboration avec Israël, il faut solder la question israélo-palestinienne, combustible qui a mis le feu au Moyen-Orient et qui entretient l'incendie. D'où la préparation entre Américains et Israéliens de ce « marché du siècle » dont on prévoit qu'il avalisera les ambitions israéliennes, piétinant encore plus les droits des Palestiniens et éternisant leur mise sous tutelle. Toujours est-il qu'avec l'incongru attelage israélo-arabe s'esquisse une alliance à la finalité guerrière rappelant le Pacte de Bagdad, fruit de l'époque de la guerre froide. Le « modèle » semble être l'agression contre le Yémen, confiée à une coalition régionale, avec soutien occidental.

En face, les adversaires et les cibles des États-Unis ne sont pas inactifs. Fin 2016, Russie, Iran et Turquie engagent un partenariat pour le règlement de la crise syrienne dans le cadre du processus d'Astana. Groupe de pacification, plutôt que coalition de guerre, il n'est pas exempt de divergences, les positions russe et iranienne n'étant pas identiques et la Turquie jouant sur tous les tableaux. L'affaire Khashoggi témoigne de l'inimitié turco-saoudienne. Sous-système, un tandem Turquie-Qatar est constitué à la suite des menaces saoudiennes contre le Qatar. On retrouve ce duo en Libye avec l'Italie au côté du pouvoir de Tripoli, face à Khalifa Haftar, appuyé par les Émirats, l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Russie, les États-Unis et la France.

Structurée autour d'une montée des tensions avec l'Iran, la morphologie actuelle du Moyen-Orient est basée sur une intrication d'alliances liées aux divers conflits. Les États-Unis délèguent et sous-traitent afin que le désordre se perpétue. Sans oublier une guerre que lancerait Israël contre l'Hezbollah et le Liban...

Humaniser la mondialisation grâce au dialogue

Pour Jacques Poulain, la neutralisation du jugement et de la politique est le problème philosophique de notre temps

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

André Baril
Enseignant en philosophie au collégial et éditeur à la retraite

A



André Baril

l'évidence, la mondialisation a plombé la démocratisation amorcée dans les années 1960 et provoqué une crise généralisée de légitimité envers les autorités politiques, une perte de confiance mutuelle entre les dirigeants et même au sein des populations. Que s'est-il donc passé de si bouleversant au cours des dernières décennies ? Pour répondre à cette question, je vous propose de suivre la réflexion critique du philosophe français Jacques Poulain.

Dans les années 1970, j'ai eu la chance de suivre les cours de Jacques Poulain lorsqu'il était professeur à l'Université de Montréal. Au tournant des années 1990, il se retrouve en France, anime le Collège international de philosophie et devient le titulaire de la Chaire UNESCO de philosophie de la culture et des institutions. Ces dernières années, il a participé au dialogue transculturel en compagnie notamment du philosophe tunisien Fathi Triki. C'est le résultat de ses observations politiques qu'il vient de rassembler dans son dernier ouvrage, *Peut-on guérir de la mondialisation ?* (Éditions Hermann, 2017).

La question des médiations

Avant de nous hisser à la hauteur des échanges mondialisés, il faut retrouver la manière dont les humains ont réussi à exister non seulement comme espèce mais aussi comme êtres de liberté et de vérité. Arrêtons-nous quelques instants pour observer les premières années d'un enfant. Dès les premiers mois de sa vie, par son babil puis par la sélection des sons de la langue maternelle, le nourrisson va connecter ses expériences sensibles et motrices à sa propre insertion dans la vie des signes. Enigme, miracle ou simple bricolage ? Peu importe.

Ce qu'il faut surtout ici retenir, comme Jacques Poulain l'a bien montré dans ses ouvrages, c'est que l'enfant n'entrera pas directement dans le monde par les sens ou par l'action, mais qu'il y parviendra par l'entremise de la langue de sa communauté et en apprenant petit à petit à jouer ses rôles sociaux d'auditeur et d'interlocuteur. Cette connexion des activités sensorimotrices aux circuits audio-phoniques peut seule rendre compte de notre présence singulière dans le monde. La pensée ne se réduit pas à la conscience immédiate. De même, la pensée n'émane pas d'un cerveau isolé. Elle prend plutôt sa source dans un dialogue qui servira non pas tant à exprimer des besoins qu'à dresser un plan ou un dessin sur lequel la vie, les actions et l'environnement naturel pourront apparaître devant nous.

Or, cette entrée de l'enfant dans la vie sociale fut vécue pendant des millénaires à l'intérieur de petites communautés et généralement avec le secours des dieux. Pour les générations précé-

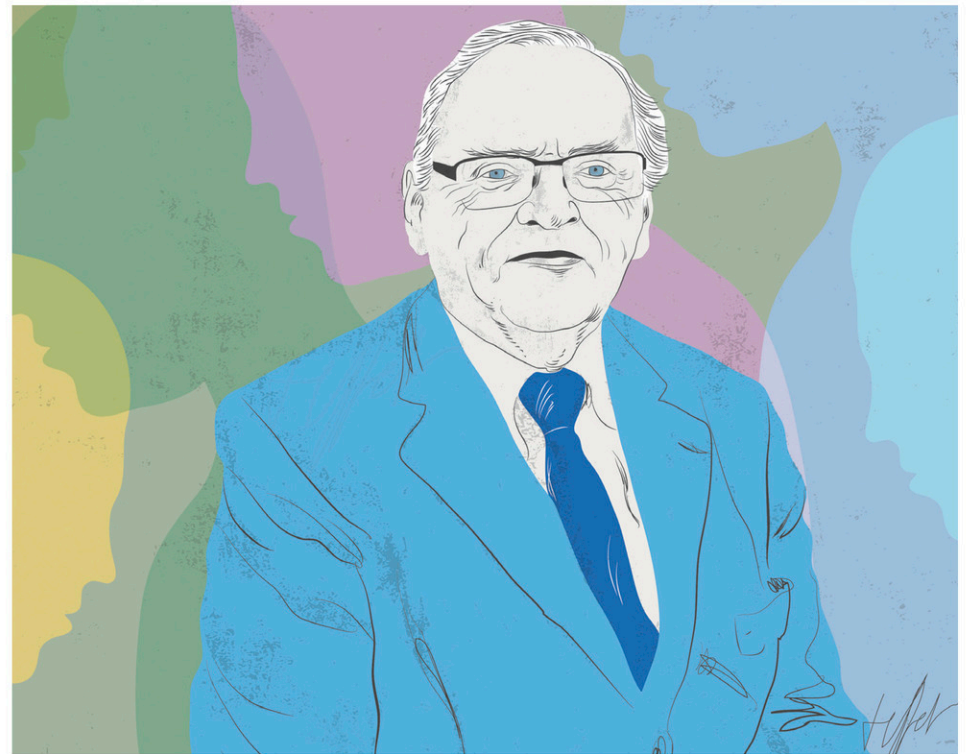
entes, la prise de parole arrivait après l'écoute d'une autre parole, codée, voire ritualisée. Aujourd'hui, ce monde ne tient plus. Pourquoi ? Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les expérimentations de la nature, de soi-même ou avec autrui ont été reliées à l'expérience la plus libre et la plus vaste que nous puissions tenter sur nous-mêmes : la communication à l'échelle planétaire. Du coup, les contraintes inutiles contenues dans les religions et même dans les communautés nationales sont devenues injustifiées, voire risibles. La mondialisation nous inflige une douloureuse remise en question des identités ou des héritages.

Les mirages de l'ordre libéral

Prenons maintenant un peu (et même beaucoup) de hauteur. Comment assurer une entente entre les peuples dans le contexte de la mondialisation ? En découvrant l'immense liberté disponible dans l'expérience de communication, nous avons cru pouvoir accéder directement à l'authenticité de notre pensée du seul fait de l'exprimer. Cru qu'il suffisait de dire sa croyance pour être dans le vrai. Certes, le droit protège la liberté d'expression, mais il ne peut garantir d'avance la véracité de ce qui sera exprimé. C'est seulement dans la discussion et dans l'action que nous saurons si tel contenu ou tel rituel s'avère valide ou « universalisable ». Nous avons cru en même temps que la communication avait une finalité, qu'il suffisait de communiquer pour réussir à nous entendre. Mais non, aucune éthique ne nous dispense de penser (*pensare* : peser, juger). Double erreur, donc, dont les répercussions négatives, voire autodestructrices, seront innombrables : « crise de légitimité », « incertitude », « vol de la plus-value », « individualisme forcené », « paupérisation », « primitivisation », « totémisme », « déferlante capitaliste ». Jacques Poulain n'en oublie aucune.

Que s'est-il donc passé ? Au cours des dernières décennies, nous avons découvert l'expérience de liberté accessible dans le jugement : la liberté de dire oui ou non à notre interlocuteur. C'est cette liberté de mettre fin à n'importe quelle entente, incarnée notamment par les discours de Donald Trump, qui éclate aujourd'hui au grand jour. Toute personne a désormais le droit à ses opinions et à sa dissidence, d'autant que cette liberté la confortera dans sa conviction d'être sur le droit chemin, aussi bien moral que politique, car « le droit d'avoir des opinions divergentes agit comme preuve par neuf de notre esprit démocratique », précise Jacques Poulain.

Évidemment, cette philosophie des libertés utiles au maintien de l'ordre établi nous conduit toutes et tous dans une impasse. Les injustices prolifèrent, mais la société libérale ne peut intervenir. Elle n'ira pas plus loin que le respect des diversités, car comme l'écrit encore le philosophe : « C'est cette multiplicité égalitaire des opinions qui vient racheter et faire oublier l'unilatéralité masquée du contrat de travail. » Ainsi, le rapport de force entre le capital et le travail est occulté par l'expansion même des opinions ou des convictions.



Le philosophe français Jacques Poulain (né en 1942) a publié en 2017 *Peut-on guérir de la mondialisation ?* aux Éditions Hermann.

ILLUSTRATION TIFFET

En effet, en proclamant l'égalité des opinions, l'humain se croit libre, mais il se neutralise lui-même, car il abandonne le jugement de vérité ou de fausseté qu'il doit pourtant porter sur le monde pour être en mesure de le partager. Où est l'erreur ? Ce n'est pas l'expression d'une pensée qui rend le monde proprement humain, mais le partage d'un monde commun.

Cet échec du libéralisme à promouvoir le partage du monde est évidemment exacerbé par la manière dont on a cru pouvoir réguler les besoins et les désirs sur le modèle des échanges économiques. Dans l'économie de marché, on croit pouvoir fonder le bonheur de tous sur la plus grande liberté possible, la loi de l'offre et de la demande, autrement dit sur le moins d'intervention politique possible.

Le dialogue interculturel

Vous l'aurez compris, cette neutralisation du jugement et de la politique est devenue le problème philosophique de notre temps. Toutes et tous, nous avons oublié ce qui rend possible notre existence humaine : nous accédons toujours au monde par l'entremise d'une médiation.

En redécouvrant la manière dont l'humain accède à l'expérience du monde, il devient possible d'entrevoir l'aspect positif de la mondialisation : selon Poulain, elle « contraint les partenaires sociaux à produire un monde public ». À cet égard, les enceintes privatisées aux États-Unis sont aussi inacceptables que la manière dont on traite les femmes dans certains pays.

Bien que la mondialisation nous inflige un douloureux vertige, elle nous conduit à élargir l'espace public de notre propre culture nationale. Les débats portant sur la laïcité de l'État, sur la formation philosophique des citoyens, ou encore sur l'aménagement et la protection de l'environnement, prennent alors tout leur sens. Pour la laïcité, le débat ne doit pas seulement porter sur

les droits individuels hérités de la modernité, mais aussi sur la manière dont nous pourrions politiquement promouvoir les nouveaux rôles sociaux de la personne. L'exercice et le partage du jugement, cela commence évidemment à l'école.

Dans le dernier chapitre de son essai, Poulain ne fait pas l'erreur de condamner les cultures ni de diaboliser la mondialisation. Il a plutôt des suggestions pour celles et ceux qui voudraient participer au dialogue interculturel (ou transculturel). D'emblée, il nous prévient : il ne suffira pas de vouloir respecter chaque culture pour amorcer ce dialogue et le mener à terme. Sur ce point, le philosophe est très clair : « [...] la compréhension réciproque qui vise à produire un dialogue interculturel uniquement préoccupé de surmonter leurs antagonismes actuels en obligeant chacun à respecter formellement leur pure et simple existence constitue la pire injustice qu'elles puissent subir puisqu'en les considérant à partir de cette perspective morale, on leur ôte d'avance la possibilité d'être une forme de bonheur et de vérité pour tous, une forme de vie universelle. »

Qu'est-ce à dire ? Puisqu'il sera désormais impossible de nous élever plus haut que là où l'expérience quotidienne de la communication peut nous mener, le dialogue entre les cultures consistera à « juger ces cultures en jugeant du rapport d'harmonisation de leurs mondes avec le monde commun à toutes les cultures », comme nous l'explique finalement Jacques Poulain. Autrement dit, le service à rendre à chaque culture, c'est de reconnaître non pas son particularisme, mais sa capacité à porter chaque être humain vers l'universel. Il faut donc éprouver nos cultures de l'intérieur, rejeter ce qui ne va pas et partager ce qu'elles ont de meilleur à donner du point de vue des libertés « universalisables ». Participer à un tel dialogue interculturel, tel est le défi philosophique de notre temps.

Pour proposer un texte ou pour faire des commentaires, écrivez à Robert Dutrisac : rdutrisac@ledevoir.com.

ADRESSES DE PRESTIGE

REGROUPEMENT IMMOBILIER

LANAUDIÈRE

St-Liguori: Prestigieux domaine de 12 arpents, zoné agricole, droit aux chevaux. La résidence est une réplique exacte d'une maison Normande 1636. Intérieur très chaleureux avec ses nombreuses boiseries, murs de pierre naturelle, poutres apparentes, 3 foyers. 3 CAC. 2 SDB. Sous-sol aménagé. Bordé par une Rivière, non navigable.

1-800-783-8933
MLS: 20940240

François Coulombe
courtier immobilier agréé, groupe Sutton-synergie inc.

Domaine 12 arpents
Zoné agricole
Rivière Rouge

L'AUTHENTIQUE PERLE RARE OUTREMONTAISE !

grâce au respect et à l'entretien préventif du propriétaire actuel depuis des décennies.

Maison familiale DÉTACHÉE de 12 pièces dont 5 chambres à l'étage plus: séjour, bureau et chambre au rez-de-chaussée et grande s/familiale au sous/sol. Exceptionnellement, GARAGE CHAUFFÉ INTÉGRÉ.

Possibilité de 3 stationnements extérieurs à l'arrière plus celui déjà existant à l'avant. Le tout sur un TERRAIN de 5141 p.c.

755 AVE ROCKLAND
1,645,000 \$
CENTRIS: # 125 542 47

VISITE LIBRE DIMANCHE 28 AVRIL 14H À 16H

NOUVEAU PRIX

Depuis 31 ans

Charlotte MICHAUD
cmichaud@sutton.com
514.894.0866
10h à 22h

groupe sutton-immobilia inc.
Agence immobilière
514.272.1010

ADRESSES DE PRESTIGE

REGROUPEMENT IMMOBILIER

REALTA
agence immobilière

realta.ca | 514 789 2889

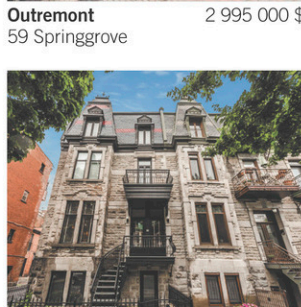
VISITES LIBRES
dimanche 14 h à 16 h



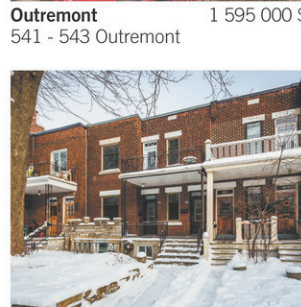
SUR RENDEZ-VOUS
contactez-nous !



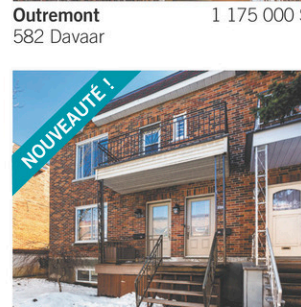
Villeray
7709 - 7711 Chateaubriand 649 000 \$



Plateau
3473 Laval 489 000 \$



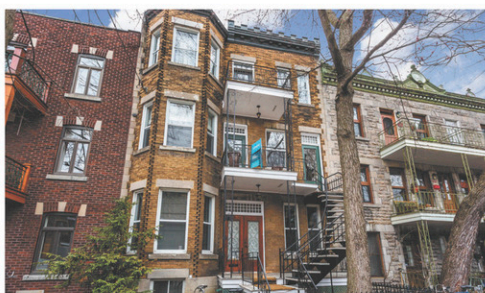
NDG
2301 Hampton 409 000 \$



Parc-Extension
7792 - 7794 Querbes 635 000 \$



Laval
1440 Lucien-Paiement app. 1404 249 000 \$



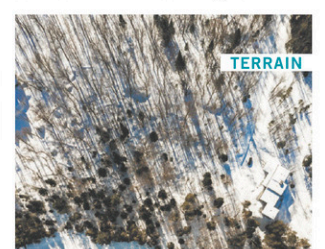
Bolton-Est
8 imp Jolicoeur 425 000 \$



Morin-Heights
135 des Cervidés 145 000 \$



St-Adolphe
Chemin des Verdier 390 000 \$



St-Adolphe
Chemin des Verdier 390 000 \$



Plateau
4707 Garnier 429 000 \$

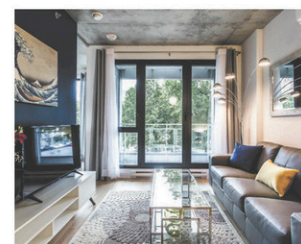
À LOUER
à voir !



Outremont
656 de l'Épée 2 000 \$ / mois



Rosemont
6780 de Lorimier 1 700 \$ / mois



Ville-Marie
1265 Lambert-Closse app. 303 1 695 \$ / mois



Outremont
30 Bates app. 305 1 200 \$ / mois

Un domaine unique



Sacré-Cœur
66 Pointe-à-Gagnon
7 775 000 \$

Unique de par sa conception, avec ses magnifiques vitraux en verre ancien, ses cinq foyers, ses murs de pierre et de bois de pays et ses plafonds cathédrale, la maison est en accord absolu avec la nature environnante.



Une question de valeurs

J'ai fondé REALTA en janvier 2008 sur une promesse : faire du courtage immobilier de façon différente, résolument moderne. Pour nos clients. En faisant de la satisfaction de leurs exigences notre raison d'être. C'est notre image de marque et le fondement de notre succès. C'est une question de valeurs.

FB

ÉQUIPE
FRANÇOIS
BISSONNETTE
courtier immobilier agréé



B 14 | PETITES ANNONCES

ADRESSES DE PRESTIGE REGROUPEMENT IMMOBILIER

DIMANCHE 28 AVRIL 13H30 - 14H30

WALK SCORE DE 98

1370

PLATEAU 5689 rue St-Urbain
498 000\$ — courtier: Pierre-Yves Lamarre

AU CŒUR D'OUTREMONT

1480

OUTREMONT 758A av. de l'Épée
549 000\$ — courtier: Vigen Endinian

WALK SCORE DE 99

1120

PLATEAU 229 rue Villeneuve O.
598 000\$ — courtier: Marc Fragman

LOT WILLOWDALE

2940

OUTREMONT ADJ. 5586 av. de Canterbury
679 000\$ — courtier: Valérie Lacasse

PRÈS DU FUTUR CAMPUS DE L'UdeM

1110

OUTREMONT 30 ch. Bates #803
795 000\$ — courtier: Kyle Shapcott

À DEUX PAS DU MÉTRO OUTREMONT

1830

OUTREMONT 45 av. Duverger
799 000\$ — courtier: Daniel Beauchemin

DIMANCHE 28 AVRIL 15H00 - 16H00

DUPLEX PRÈS DU PARC LAURIER

3150

PLATEAU 5071-5073 St-André
859 000\$ — courtier: Pierre-Yves Lamarre

OCCUPATION DOUBLE

1960

OUTREMONT 335-337 ch. de la Côte-St-Catherine
1 595 000\$ — courtier: Daniel Beauchemin

ARCHITECTURE NEW-YORKAISE

1020

PLATEAU 4890 av. de l'Hôtel-de-Ville #201
1 695 000\$ — courtier: Valérie Lacasse

ENTIÈREMENT RENOVÉ

1300

HAUT-OUTREMONT 20 av. Beloeil
1 895 000\$ — courtier: Marc Fragman

PRÈS DE L'ÉCOLE SAINT-CLÉMENT O.

3110

MONT-ROYAL 395 av. Grenfell
1 749 000\$ — courtier: Kyle Shapcott

COTTAGE AU CŒUR DU MILE-END

1410

PLATEAU 5556 av. Casgrain
599 000\$ — courtier: Vigen Endinian



DES PROPRIÉTÉS UNIQUES VOUS ATTENDENT CE DIMANCHE

Consultez les fiches détaillées au Bardagi.com/ [code de 4 chiffres]

Contactez-nous : | 514 700-2237 | Bardagi.com |



RE/MAX du Cartier GB. Agence immobilière, franchise indépendante et autonome de RE/MAX du Cartier 1290, avenue Bernard Ouest, bureau 100, Montréal, Québec H2V 1V9

Aussi simple que ça!

David et Alexandre.com
VOS COURTIERS IMMOBILIERS RE/MAX

David Roux inc. et Alexandre Meloche inc.
514.374.4000

LAC BROME

UN BEAU PRINTEMPS, un bel été, vous serez comblé ici à West Brome, entre Lac Brome et Sutton. Maison de campagne lumineuse de 2 chambres sur un grand terrain en pente douce, et longue façade sur la rivière. En boni, une vue pastorale! **285 000\$**

LOIS HARDACKER
Ctr. imm. Agréé. Royal LePage Au Sommet, Agence Immobilière

LAC BROME

DOMAINE de 3,68 acres en périphérie du village de Knowlton. demeure de style traditionnel avec vérandas couvertes, grande cuisine, 3 càc, 2 sdb, 2 s.d'eau, foyer, garage chauffé. **850 000\$**

450 242-2000
www.loishardacker.com

Vous êtes à la bonne adresse
mariesicotte.com

Marie Sicotte
COURTIER IMMOBILIER
Groupe Sutton Centre Ouest
514 953 9808
marie@mariesicotte.com

NOUVEAUTÉ

WESTMOUNT
2 Westmount Square - 675 000 \$
Unité rénoverée orientée Sud + garage.
EXCLUSIF

NOUVEAUTÉ

RÉGION TREMBLANT
257 Route de Crystal Falls - 1 495 000 \$
Domaine exceptionnel de 80 acres bordant la Rivière Rouge offrant 4 CAC + grange.
MLS: 18741787

NOUVEAUTÉ

RÉGION TREMBLANT
244 Crystal Falls, Arundel - 749 000 \$
Magnifique maison centenaire avec grange offrant 4 CAC dans un cadre naturel enchanteur.
MLS: 16528279

PHASE II DISPONIBLE

CHIC SHACK
À partir de 319 000 \$
Projet de micro-maisons, 2 à 3 chambres, 2 lacs + Rivière Rouge + pistes de randonnée
MLS: 11902891



LOUISE BAKER
418-652-2000
www.bakerimmobilier.ca
courtier immobilier
RE/MAX 1^{er} Choix Inc
Agence immobilière

BORD DE L'EAU / BERTHIER-SUR-MER
475, BOUL. BLAIS EST
Directement au bord du fleuve avec vue panoramique, splendide propriété avec garage détaché et guest house, décor à faire rêver, cuisine de toute beauté, fenestration abondante pour profiter au maximum du paysage. Foyer, planchers de bois et céramique. Terrain de 48 990 p.c. Un endroit magique, un site d'exception! **\$649,000.**

ANCESTRALE/VIEUX-LÉVIS
79 RUE WOLFE
Magnifique ancestrale, 4 côtés brique, complètement restaurée avec son cachet architectural, 5CC, 2 SDB, 1 S.E. aménagée sur 3 étages. Grandes pièces éclairées, plafonds 10', portes avec vitraux, cuisine dernier cri de style européen. Grande véranda et cour intime, on oasie de paix dans le Vieux-Lévis. **UNIQUE! \$449,000.**

VUE SUR LE FLEUVE / BEAUMONT
403 ENTRÉE 35
À 15 min. de Lévis, vue et accès au fleuve, terrain intime de 30,144pc aménagé avec piscine creusée au sol, chauffée et dotée, spa intégré et gazebo. Splendide plain-pied 56X32 avec garage attaché, fenestration abondante, grandes pièces lumineuses. Un vrai coin en main, un endroit à faire rêver! **\$394,000.**

ANCESTRALE/ST-ROMUALD
1604 CH. DU FLEUVE
Magnifique propriété à proximité du fleuve, sur une superbe terrain intime complètement aménagé avec garage/atelier et véranda. Plusieurs rénovations importantes ont été faites, cuisine et salle de bain récentes. Un intérieur chaleureux ayant conservé son cachet, pour les amateurs de maisons Québécoises authentiques. **A voir! \$349,000.**

VUE SUR LE FLEUVE/CONDO VIEUX-QUÉBEC
125 # 302 RUE DALHOUSIE
Au coeur du Vieux-Québec, vue spectaculaire sur le Château et la marina. Unité de coin, planchers de bois, garage intérieur. Le vendeur va payer \$30,301, en 2019 pour cotisation spéciale, pour changement des fenêtres et remise à neuf extérieure en 2019, sur cet immeuble de prestige. Un prix imbattable dans un secteur convoité, un condo de luxe! **\$349,000.**

ANCESTRALE / ST-VALLIER
738 ROUTE DE ST-VALLIER
Superbe ancestrale restaurée sur 3 étages, toiture en bardeaux de cèdre 2014, fenêtres 2008 fabriquées par un ébéniste, authentique conservée. Grandes pièces offrant plusieurs possibilités, 6 CC, 2 SDB; terrain de 50,000 p.c. avec arbres matures et fruitiers. De toute beauté pour les connaisseurs! **\$299,000.**

VIEUX-LÉVIS
46 AVE. BÉGIN
Au coeur du Vieux-Lévis, propriété offrant plusieurs possibilités : résidentiel - commercial - possibilité de chambres au sous-sol actuellement bureau de professionnel. Intérieur chaleureux et unique. Cour intime avec piscine creusée, 4 chambres, 2 foyers, garage attaché. **VENDEUR MOTIVÉ TRANSFERT.** Faites votre offre! **\$ 375,000.**

BORD DE L'EAU / ST-VALLIER
136 ROUTE DE ST-VALLIER
Vue imprenable sur le fleuve avec accès à la plage, magnifique propriété 55X28 avec garage attaché double et chauffé, 4 CC, 2 SDB, planchers de bois, thermopompe, intérieur lumineux et confortable, sur un splendide terrain de 43,055 p.c. Le fleuve à vos pieds dans un décor unique! **\$499,000.**

ANCESTRALE/ST-MICHEL
164 RUE PRINCIPALE
À quelques pas du fleuve et de la marina avec vue partielle sur le St-Laurent. Superbe ancestrale rénovée ayant conservé son cachet, planchers de bois, douche verre et céramique, cuisine au goût du jour. Atelier 2 étages isolé et chauffé, magnifique terrain de 7301pc paysagé par professionnel. Au coeur du village, confort et beauté au rendez-vous! **\$225,000.**

BORD DE L'EAU/L'ISLET
81 CH. DES PIONNIERS EST
Borné au fleuve, 18256pc complètement paysagé, manoir prestigieux de style anglais, aménagé sur 4 étages, planchers et escalier de bois, poutres apparentes, solarium 4 saisons, foyer. Un endroit magique pour un beau projet Airbnb ou autre. Vue spectaculaire sur le fleuve. **A découvrir! \$325,000.**

ANCESTRALE/ST-VALLIER
617 MONTÉE DE LA STATION
Magnifique propriété restaurée et agrandie en 2000, un cachet unique, un décor de rêve. Planchers de bois, 2 splendides poèles à bois, 4 CC, 2 SDB (2013) de toute beauté. Superbe terrain de 29,814pc complètement aménagé et champêtre avec gazebo, patio et atelier 2 étages. Le charme et le confort au rendez-vous! **\$315,000.**

BERTHIER-SUR-MER
123 BOUL. BLAIS EST
Superbe propriété 62X49, en briques et pierres, garage attaché chauffé et excavé, planchers de bois, poêle et foyer au bois, grande salle familiale avec spa et magnifique vue sur les champs. Très joli terrain de 59,725pc sans voisin, avec garage détaché et grande remise. Pour les amateurs du calme et de la nature! **\$329,000.**

